



Service canadien du
renseignement de sécurité

Canadian Security
Intelligence Service



2022

Des renseignements, des conseils
et des interventions fiables pour
un Canada sûr et prospère.

A safe, secure and prosperous
Canada through trusted
intelligence, advice and action.

Rapport public du SCRS

Canada 

ISSN : 1495-0154

N° de catalogue : PS71F-PDF

Also available in English under the title: *CSIS Public Report 2022*

www.canada.ca/SCRS

Publié en mars 2023

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique, 2023



Rapport public du SCRS

2022

Le Service canadien du renseignement de sécurité tient à préciser que le présent rapport a été rédigé et publié sur le territoire traditionnel non cédé des Algonquins Anishinaabeg.



Table des matières

Faits saillants	7
Message du directeur du SCRS	11
Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace	17
Fonctions	18
Mesures prises par le SCRS	19
Ingérence étrangère	20
Espionnage	21
Sécurité économique et sécurité de la recherche	22
Cybermenaces	23
Extrémisme violent	24
Lutte contre la prolifération	26
Filtrage de sécurité	26
Défis liés à la menace à venir	29
L'extrémisme violent à caractère idéologique dans un monde de plus en plus polarisé	29
Mésinformation et désinformation	30
La région indo-pacifique	31
Le conflit qui s'éternise en Ukraine	31
L'Arctique et le Nord du Canada	32
L'Afghanistan	32
Le groupe Wagner, société militaire privée russe	32
Les répercussions sur la sécurité du retour au pays de voyageurs extrémistes canadiens	33

Collaboration avec la population canadienne	34
Activités de liaison en 2022	34
Le SCRS au Canada	36
Avancer sur la voie de la vérité et de la réconciliation	37
Profil du Centre intégré d'évaluation du terrorisme	38
Centré avant tout sur les personnes : Investir dans notre effectif pour remplir notre mandat	41
La diversité, l'équité et l'inclusion	42
Une Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion dont on peut être fier	42
Représentatif de la société canadienne	43
Comprendre l'inclusion	45
Investir dans la formation	46
Éclairé par les données et le numérique : Faire progresser les opérations à l'ère numérique	49
Le SCRS, éclairé par les données et le numérique	50
Responsable devant les Canadiens	53
Intégrer l'EDI à nos activités	54
Transparence	55
Répondre au rapport du Groupe consultatif sur la transparence en matière de sécurité nationale	55
Le SCRS dans les médias sociaux	57
Accès à l'information	58
Examen parlementaire	58
Examen et conformité	60
Conclusion	62



Faits saillants



AXÉ SUR LA MISSION



Rapports de renseignement

En 2022, le SCRS a produit plus de

2 500

rapports de renseignement



Élargissement des partenariats du SCRS

Ententes avec des organismes canadiens

87

ententes avec des partenaires canadiens

Ententes avec des organismes étrangers

313

ententes dans

157

pays et territoires



Programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Demandes reçues en 2022 :

343 700



Programme de filtrage pour le gouvernement

Demandes reçues en 2022 :

149 620



Loi sur Investissement Canada (LIC)

En 2021-2022, le SCRS a examiné

1 255

avis déposés au titre de la LIC suscitant des préoccupations liées à la sécurité nationale.



Liaison

En 2022, le SCRS a mené

113

activités de collaboration avec des intervenants

Il a rencontré des représentants :

- de dirigeants autochtones;
- d'organisations communautaires;
- d'associations de la société civile et de défense d'une cause;
- d'instituts de recherche et d'innovation;
- du milieu universitaire;
- des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux.



Séances d'informations offertes par le SCRS à des élus en 2022

Fédéraux

49

Provinciaux

26

Municipaux

17



CENTRÉ AVANT TOUT SUR LES PERSONNES

Le nombre de cadres s'identifiant comme membres d'un groupe racialisé a augmenté de 60 % depuis 2019-2020.

La proportion des cadres s'identifiant comme membres d'un groupe racialisé, Autochtones et/ou personnes handicapées est passée de 14 % en 2021 à 21 % en 2022.

a augmenté de **7%**

a augmenté de **60%**



RESPONSABLE DEVANT LES CANADIENS



Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP)

1 246 Demandes reçues en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels (LPRP)* en 2022

8% de plus qu'en 2021.

1 218 Demandes reçues en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information (LAI)* en 2022

53% de plus qu'en 2021.

1 274 Demandes non officielles reçues en 2022

49% de plus qu'en 2021.

Pour l'année civile 2022, le **taux de respect des délais** s'est élevé à

95% pour les demandes reçues en vertu de la LPRP

92% pour les demandes reçues en vertu de la LAI

Nombre d'examens effectués par l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSRN) et le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR)



Analytique des médias sociaux

@scrcanada

31% de hausse dans les médias sociaux par rapport à 2021



Nombre record de comparutions devant le Parlement

une augmentation de **225%** par rapport à 2021





Message du directeur du SCRS



Message du directeur du SCRS

L'année 2022 a été exceptionnelle et transformatrice. Si 2022 nous a appris une chose, c'est à quel point il est difficile de prédire quoi que ce soit. Des événements importants peuvent survenir en un clin d'œil et nous devons maintenant, plus que jamais, aborder les menaces pour la sécurité les yeux grands ouverts et en partenariat. Plus encore que par le passé, le Canada et la population canadienne comptent sur leurs services de sécurité et de renseignement pour assurer leur sécurité et leur prospérité. J'ai le plaisir de présenter le Rapport public 2022 du SCRS, qui décrit en détail la façon dont nous nous sommes acquittés de cette mission essentielle.

Nous vivons à une époque d'incertitude mondiale intense où notre sécurité nationale est constamment menacée et où la menace a de multiples origines. L'invasion injustifiée et illégale de l'Ukraine par la Russie se poursuit et les activités d'ingérence étrangère s'intensifient. Ce ne sont que quelques exemples des nombreuses atteintes portées à l'ordre international fondé sur des règles, qui deviennent beaucoup trop fréquentes.

Ici et ailleurs dans le monde, la pandémie de COVID-19, dont les répercussions se font toujours sentir, a renforcé l'imprévisibilité du contexte actuel de la menace. Elle a exacerbé certaines menaces et en a engendré d'autres. Par exemple, nous avons vu les manifestants contre les mesures de santé publique s'emparer de la capitale de notre pays et bloquer des passages frontaliers à des endroits comme Coutts et Windsor au début de 2022.

Des événements comme les manifestations du convoi de la liberté montrent bien les difficultés auxquelles se heurte l'appareil de la sécurité et du renseignement lorsqu'il est aux prises avec une situation complexe, multidimensionnelle et dynamique, dont des facettes touchent l'ordre public et la sécurité nationale. Quelle que soit leur motivation, les extrémistes violents ont tendance à profiter des situations de crise et à tirer parti de la peur, de la méfiance et de l'incertitude pour propager leurs visions du monde tordues, en recruter d'autres à leur cause et encourager la perpétration d'actes de violence grave. L'extrémisme violent à caractère idéologique, ou EVCI, est une menace complexe qui englobe une série d'idéologies alimentées par des opinions extrémistes sur la race, le genre et l'autorité. Stimulé par la division, l'EVCI s'envenime dans le cyberspace et irradie vers d'autres secteurs de la société. Le discours haineux de ces idéologies se normalise et s'infiltré dans les opinions courantes. Le Canada a été témoin des conséquences désastreuses et bien réelles de l'antisémitisme, de l'islamophobie et de la misogynie. Le SCRS consacre actuellement environ 50 % de ses ressources antiterroristes aux enquêtes sur les acteurs, les influenceurs et les promoteurs de l'EVCI.

Les manifestations du convoi de la liberté au cours de l'hiver 2022 ont provoqué une conversation nécessaire et toujours en cours sur les lois relatives à la sécurité nationale au Canada, dont la *Loi sur le SCRS*. Cette discussion a notamment ravivé l'intérêt porté à la définition des menaces envers la sécurité du Canada, énoncée dans la *Loi sur le SCRS* qui a été adoptée il y a près de 40 ans. Cette définition ne correspond pas toujours aux attentes grandissantes du gouvernement et des Canadiens à l'endroit du SCRS en matière d'informations et de renseignements en présence de menaces nouvelles et en évolution.

Pendant que le Canada continue de faire face aux menaces que les extrémistes violents font peser sur sa sécurité, des activités d'ingérence étrangère sont menées contre la souveraineté, les institutions démocratiques, la prospérité et des communautés canadiennes. Nous voyons des États étrangers et leurs intermédiaires cibler des élus, des communautés et la presse afin d'influencer secrètement les politiques canadiennes, l'opinion publique et nos institutions démocratiques. Pour servir leurs intérêts économiques, des États étrangers affaiblissent l'innovation et l'industrie canadiennes, notamment en s'attaquant à notre milieu académique et à nos centres de recherche.

Des auteurs de menace exploitent toujours les médias sociaux pour influencer leurs cibles. Par exemple, des acteurs étatiques s'en servent pour propager de fausses informations, diviser l'opinion publique et, de façon générale, s'immiscer dans un sain débat public et dans le discours. Pendant ce temps, des acteurs non étatiques les utilisent pour propager des théories du complot et inciter à la perpétration d'actes de violence extrémiste.

Si l'adhésion générale à l'ordre international fondé sur des règles a joué en faveur du Canada, ce n'est manifestement plus le cas maintenant que des acteurs cherchent à exploiter les faiblesses du système. Toutefois, il est aussi évident que le SCRS est capable d'intervenir et de prendre des mesures pour lutter contre ces menaces en fournissant des conseils et des renseignements dignes de confiance afin d'aider à assurer la sécurité et la prospérité du Canada.

Le SCRS demeurera concentré sur sa mission qui est de protéger le Canada et la population canadienne contre toutes les menaces à notre sécurité nationale. Il recrutera afin de renforcer et de conserver son effectif exceptionnel et, à titre d'organisme opérationnel chargé de protéger l'ensemble des Canadiens, il sera aussi diversifié que la population canadienne. Il deviendra une organisation plus éclairée par les données et le numérique qui met à profit la technologie tout en protégeant la vie privée des Canadiens. Et, comme toujours, il sera responsable devant les Canadiens.

Les services de renseignement sont souvent considérés comme des organisations qui travaillent dans l'ombre, mais je peux vous dire que nous sommes entièrement acquis à l'idée de la transparence envers les citoyens et les citoyennes de notre pays. Il est essentiel que les Canadiennes et les Canadiens nous fassent confiance pour que nous puissions remplir notre mission. Nous continuerons de mener nos activités conformément aux valeurs démocratiques qui nous sont chères et que nous mettons tout en œuvre pour protéger.

En 2022, un nombre record de comparutions devant des comités parlementaires nous a permis de communiquer ouvertement avec le Parlement et la population canadienne. Nous avons aussi participé aux audiences de la Commission sur l'état d'urgence, dont l'objectif était d'examiner l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Les employés du SCRS sont résolument en faveur de la transparence et, à titre de directeur, je veillerai à ce que nous intensifions encore nos efforts à cet égard.

Il est essentiel de sensibiliser la population pour atténuer les menaces d'espionnage et d'ingérence étrangère, et nous travaillons activement à renforcer la résilience à l'échelle du Canada. Dans ce but, le SCRS offre des séances d'information aux élus de tous les ordres de gouvernement ainsi qu'aux membres de leur personnel afin de mieux expliquer l'ingérence étrangère et ses diverses manifestations. Nous collaborons avec des partenaires pour aider à protéger la recherche et examinons les investissements qui pourraient représenter des menaces pour la sécurité nationale.

Je suis heureux d'annoncer que le SCRS a lancé au cours de la dernière année la Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) élaborée par ses employés. Elle est ambitieuse, mais je crois qu'il faut qu'elle le soit, et nous sommes fermement déterminés à la mettre en œuvre et à poursuivre notre apprentissage. L'EDI n'est cependant pas une simple question de représentation au sein de l'effectif. Pour le SCRS, c'est aussi une question de collaboration constructive avec diverses communautés, afin d'établir et d'entretenir des relations de confiance et de renforcer la résilience face aux menaces à l'échelle du pays. Cette collaboration nous aide à mieux comprendre les inquiétudes des Canadiennes et des Canadiens et à orienter nos politiques, nos programmes et nos opérations en conséquence.

À titre de directeur, je suis extrêmement fier de tous les employés du SCRS et je suis reconnaissant de leur dévouement et de leur attachement personnels à la mission.

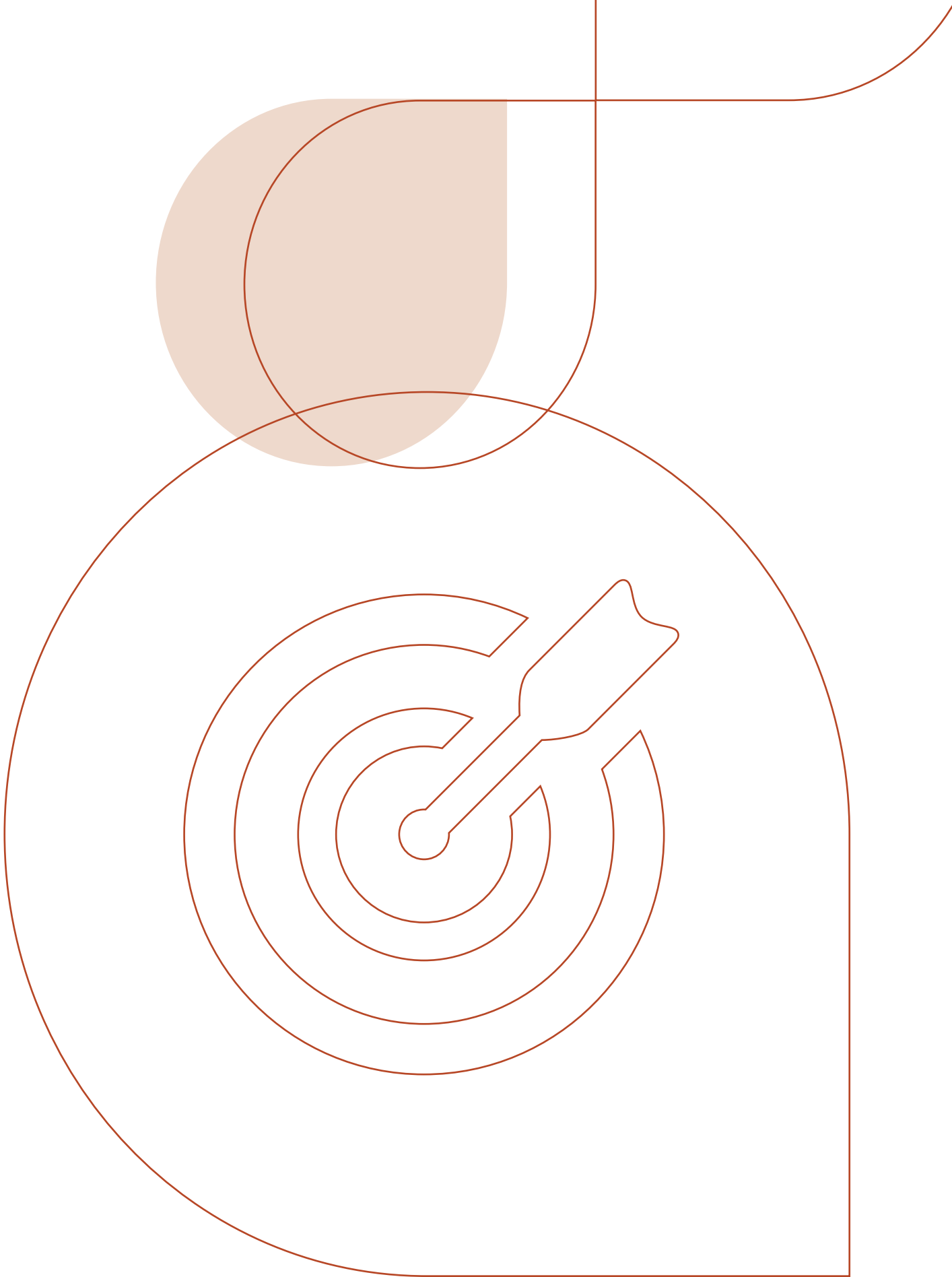
Les menaces qui pèsent sur notre pays s'intensifient sans cesse. Je suis persuadé que les employés du SCRS travailleront avec nos partenaires pour s'y attaquer de front afin de protéger la sécurité et la prospérité de la population canadienne, en 2023 et au-delà.

Sincèrement,



David Vigneault
Directeur du SCRS

« Je suis extrêmement fier de tous les employés du SCRS et je suis reconnaissant de leur dévouement et de leur attachement personnels à la mission. »





Axé sur la mission :
**Faire face au contexte
de la menace**

Fonctions

- ✓ Enquêter sur les activités soupçonnées de constituer des menaces envers la sécurité du Canada et faire rapport au gouvernement du Canada.
- ✓ Prendre des mesures pour réduire la menace s'il existe des motifs raisonnables de croire que la sécurité du Canada est menacée.
- ✓ Fournir des évaluations de sécurité sur les personnes qui doivent avoir accès à des informations classifiées ou à des sites sensibles au gouvernement du Canada.
- ✓ Fournir des conseils en matière de sécurité en rapport avec l'exercice des pouvoirs et fonctions conférés par la *Loi sur la citoyenneté* ou la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
- ✓ Recueillir des renseignements étrangers, dans les limites du Canada, à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale.
- ✓ Diffuser les évaluations du Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET) qui permettent au gouvernement du Canada de prendre des décisions et des mesures éclairées en ce qui a trait à la menace terroriste.

Mesures prises par le SCRS

Dans un monde de plus en plus dangereux et polarisé, de multiples menaces pèsent sur la sécurité, la souveraineté, les intérêts nationaux et les valeurs du Canada. Le SCRS est résolu à protéger le Canada et la population canadienne contre toutes les menaces pour la sécurité nationale.

Dans ce but, le SCRS enquête sur les activités qui répondent à la définition de « menaces envers la sécurité du Canada » énoncée dans la *Loi sur le SCRS*. Plus précisément, le SCRS est autorisé à enquêter sur l'espionnage et le sabotage, l'ingérence étrangère, le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que la subversion. Fait important, il lui est interdit d'enquêter sur les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord – à moins qu'elles aient un lien avec des activités qui constituent des menaces envers la sécurité du Canada.

Dans l'exercice de son mandat, le SCRS fait rapport sur ces menaces et conseille le gouvernement du Canada, notamment en produisant des évaluations et des rapports de renseignements. En 2022, le SCRS a produit plus de 2 500 rapports de renseignement. Ces évaluations et rapports contribuent au processus décisionnel des ministères et organismes fédéraux et facilitent la prise de décisions fondées sur des données probantes. Par ailleurs, le SCRS peut aussi prendre des mesures pour réduire les menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada.

En outre, le SCRS peut recueillir des renseignements étrangers, c'est-à-dire des renseignements sur les intentions, les moyens ou les activités d'un État étranger. Il ne peut cependant le faire qu'au Canada et à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale, et avec le consentement du ministre de la Sécurité publique.

Le SCRS fournit également des évaluations de sécurité à l'appui des objectifs ambitieux du Canada en matière d'immigration et pour assurer la sécurité des informations, des biens et des sites sensibles du gouvernement. Cette fonction de filtrage de sécurité et les conseils du SCRS sont essentiels pour protéger la sécurité nationale.

Toutes les activités et les opérations du SCRS doivent être conformes aux instructions du ministre et au droit canadien, notamment à la *Loi sur le SCRS* et à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Le contexte de la menace nouveau, persistant et en évolution constante nécessite une démarche opérationnelle souple et dynamique. Les Canadiennes et les Canadiens peuvent avoir l'assurance que, dans l'exercice de ses fonctions, le SCRS agit conformément aux droits et libertés fondamentales et aux valeurs démocratiques du Canada.

16

MRM ne nécessitant pas de mandat

La *Loi antiterroriste de 2015* a conféré au SCRS le pouvoir de prendre des mesures de réduction de la menace (MRM). Une MRM est une mesure opérationnelle prise par le SCRS dont l'objectif principal est de réduire une menace envers la sécurité du Canada. Le SCRS a défini trois grandes catégories de MRM : la dissuasion, l'ingérence et l'exploitation. Le SCRS n'a pas pris de MRM nécessitant un mandat en 2022.

Ingérence étrangère

Au sens de la *Loi sur le SCRS*, « activités influencées par l'étranger » s'entend des activités qui « sont préjudiciables aux intérêts du Canada, et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque ». Communément appelées « ingérence étrangère », ces activités ont presque toujours pour but de servir les intérêts d'un État étranger au détriment de ceux du Canada. Les activités d'ingérence malveillantes minent le discours public et les institutions démocratiques du Canada et servent à intimider ou à contraindre des communautés canadiennes. C'est la raison pour laquelle elles constituent une menace pour la cohésion sociale, la souveraineté et la sécurité nationale du Canada.

Pour atteindre leurs objectifs, ces acteurs étatiques étrangers se livrent à des activités hostiles comme répandre clandestinement de la désinformation et de la désinformation afin de miner la confiance envers les institutions fondamentales du gouvernement ou les processus électoraux. Ils cultivent des personnes pour qu'elles les aident, à leur insu ou non, ce qui leur permet de nier de façon plausible toute activité en sol canadien.

De plus, des acteurs étatiques étrangers surveillent, intimident et harcèlent des communautés canadiennes. Ils essaient de réduire les dissidents au silence et tiennent des propos favorables à leur pays. Souvent, des personnes qui fuient la répression ou qui sont en quête d'une vie meilleure au Canada découvrent qu'il est difficile d'être véritablement à l'abri. En cette ère de mondialisation où personne n'est hors de portée, des États peuvent exploiter des cybermoyens pour s'en prendre à des individus et à des institutions au Canada.

En 2022, il a été signalé que des divisions subnationales du ministère de la Sécurité publique (MSP) de la République populaire de Chine (RPC) avaient installé trois « postes de police » au Canada, sans y avoir été autorisées par le gouvernement canadien. Le SCRS a noté des situations où des représentants de divers organismes d'enquête chinois sont venus au Canada, souvent sans en informer les forces de l'ordre locales, et ont employé menaces et intimidation pour tenter d'obliger des citoyens et des résidents permanents du Canada d'origine chinoise soi-disant en fuite à retourner en RPC.

Pour un État, les activités d'ingérence visant les processus et les institutions démocratiques de tous les ordres de gouvernement au Canada peuvent être un moyen efficace d'atteindre ses objectifs stratégiques à très court, à moyen et à long terme. Des États étrangers – là encore directement ou par l'entremise d'intermédiaires – peuvent chercher à agir sur les processus d'investiture de candidats aux élections, à orienter le discours public ou à influencer les positions stratégiques d'élus par des moyens clandestins. L'objectif est de soutenir des enjeux ou des politiques qui sont favorables à l'État étranger ou de réprimer la dissidence.

Ces auteurs de menace doivent être tenus responsables de leurs activités clandestines. Le SCRS poursuivra ses enquêtes afin de cerner et de réduire les menaces que l'ingérence étrangère représente pour la souveraineté

et les intérêts nationaux du Canada, et collaborera étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers à cet égard pour pouvoir conseiller le gouvernement. Il continuera également d'informer les intervenants dans le secteur de la sécurité nationale et la population canadienne des activités d'ingérence étrangère dans toute la mesure permise par la *Loi sur le SCRS*, afin de renforcer la résilience nationale face à cette menace pernicieuse.

Espionnage

Des services de renseignement hostiles mènent toujours des activités de recrutement de sources et de collecte de renseignements auprès de Canadiens. En plus des opérations d'espionnage traditionnel, des pays comme la RPC et la Russie ont recours à des agents de collecte non traditionnels pour faciliter les transferts de technologies intangibles (TTI).

Agents de collecte non traditionnels

Personnes qui **n'ont reçu aucune formation officielle** en renseignement, mais qui possèdent une expertise utile (p. ex. scientifiques ou gens d'affaires).



Transfert de technologies intangibles (TTI)

Méthode très répandue, persistante et souvent indétectable pour **faciliter le transfert de connaissances et de technologies** de pays occidentaux, dont le Canada. Comme les TTI sont par nature omniprésents et difficiles à détecter, ils représentent une menace considérable pour l'économie et la sécurité nationale du Canada.

À titre de chef de file mondial dans les domaines de la recherche et de l'innovation, le Canada est une cible de choix dans le cadre des activités de TTI de la RPC. Cette dernière vise la recherche par des moyens légaux, illégaux et non réglementés afin de renforcer son secteur des sciences et de la technologie.

Le gouvernement de la RPC et le Parti communiste chinois (PCC) ont mis en place des politiques et des plans stratégiques en vue d'encourager les citoyens chinois, les membres de la diaspora, les scientifiques étrangers et les entrepreneurs à contribuer au développement du secteur des sciences et de la technologie de la Chine. Ces politiques et ces plans visent à profiter de la nature ouverte, transparente et collaborative du secteur de la recherche et de l'innovation du Canada pour servir les intérêts militaires, économiques et liés au renseignement de la RPC. Pour atteindre ses objectifs, la RPC applique divers plans de recrutement de talents comme le Programme des mille talents, les stations de recrutement et les programmes de bourses financés par l'État, comme le Conseil des bourses d'études de la Chine.

Sécurité économique et sécurité de la recherche

Dans un monde caractérisé par la concurrence économique et les affrontements, certains États cherchent à atteindre leurs objectifs stratégiques sur le plan politique, économique et militaire au moyen d'investissements et de transactions commerciales au Canada. Des États étrangers tentent de s'approprier ou de contrôler des technologies, des données et des infrastructures essentielles sensibles pour renforcer les moyens dont disposent leurs forces militaires et leurs services de renseignement, freiner la croissance économique du Canada, exercer une coercition économique et mener des opérations de renseignement contre la population canadienne et les intérêts canadiens. De telles activités représentent une menace pour la sécurité nationale du Canada et sa prospérité économique à long terme.

L'évaluation des activités économiques des acteurs étatiques hostiles, et la tenue d'enquêtes sur ces activités, constituent une priorité pour le SCRS. Dans le contexte de la COVID-19, les progrès réalisés dans les domaines de la recherche médicale et en santé ont attiré l'attention sur l'importance stratégique de protéger le secteur de la biosanté (des premiers travaux de recherche et de développement jusqu'à l'administration aux patients) contre des menaces comme l'espionnage et les cyberattaques. Ces menaces visent les cibles de grande valeur que sont les données et la propriété intellectuelle. Des auteurs de menace parrainés par des États utiliseront les données de la recherche fondamentale, les données de santé permettant d'identifier une personne et des agrégats de données médicales et relatives à la santé pour servir leurs propres objectifs dans les domaines de la biotechnologie, du renseignement et de la défense. En plus de protéger les données canadiennes, le secteur de la biosanté aura besoin d'établir et d'entretenir des chaînes d'approvisionnement fiables pour l'équipement et les fournitures médicales de base, les produits thérapeutiques et les produits pharmaceutiques.

En 2022, le SCRS a continué d'appuyer les efforts déployés dans les secteurs de la recherche, de la santé et de l'approvisionnement au Canada dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Pour aider à protéger l'innovation et la propriété intellectuelle canadiennes, ainsi que les précieuses données qui les sous-tendent, l'organisation a organisé des dizaines de séances d'information dans le cadre de rencontres de spécialistes et à l'intention d'universités et d'établissements de recherche. Il soutient ainsi les efforts du gouvernement du Canada, dirigés par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). En 2022, le SCRS a également examiné 1 255 avis d'investissement suscitant des préoccupations liées à la sécurité nationale conformément à la *Loi sur l'investissement Canada*.

Le SCRS est fier de contribuer au programme sur la sécurité de la recherche du gouvernement du Canada, et il continuera de fournir des conseils et des renseignements liés à la sécurité nationale pour aider à protéger l'innovation et la propriété intellectuelle canadiennes. Le SCRS a collaboré avec plusieurs associations et entreprises du secteur des technologies émergentes et fortement novatrices afin de les sensibiliser aux menaces que représente l'espionnage parrainé par des États. Il en a d'ailleurs profité pour jeter les bases de partenariats qui aideront à protéger les travaux de recherche et développement au Canada et feront en sorte que la population et le gouvernement du Canada aient accès à des technologies de pointe fiables. Ce secteur est en pleine effervescence : des recherches sont en cours dans des domaines aussi variés que l'agrotechnologie, les villes intelligentes et l'écotechnologie.

En 2021, le gouvernement du Canada a publié les *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche* afin de mieux permettre aux chercheurs, aux organismes de recherche et aux organismes subventionnaires gouvernementaux d'exercer une diligence raisonnable cohérente et ciblée sur les risques potentiels pour la sécurité de la recherche. En vertu de ces lignes directrices, qui sont mises en œuvre progressivement, le SCRS collabore étroitement avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), Sécurité publique Canada et d'autres organismes partenaires du portefeuille de la sécurité nationale pour évaluer les menaces pour la sécurité nationale associées à certaines demandes de subventions de partenariats de recherche fédéraux, dans le cadre de l'évaluation du risque. Ces efforts visent à protéger l'écosystème de recherche du Canada contre l'ingérence étrangère, l'espionnage et le transfert non désiré du savoir qui pourraient représenter une menace pour le Canada et pour les intérêts liés à la sécurité nationale du pays.

Cybermenaces

Le Canada demeure la cible de cyberactivités d'espionnage, de sabotage et d'ingérence étrangère qui constituent des menaces graves pour sa sécurité nationale et servent les intérêts d'acteurs hostiles. En 2022, les cyberactivités malveillantes ont continué de prendre de l'ampleur et de se complexifier, ce qui montre bien la nécessité d'un haut niveau de coopération avec l'ensemble du gouvernement fédéral et avec le secteur privé.

Certains auteurs de cybermenace sont des acteurs parrainés par des États qui agissent sur l'ordre des services de renseignement de l'État-nation. D'autres sont des acteurs non étatiques, dont les activités, comme les attaques par rançongiciel contre les infrastructures essentielles, menacent la sécurité du Canada, en partie en raison de leurs effets perturbateurs.

Les cyberintervenants de la République populaire de la Chine (RPC) continuent de prendre pour cible un large éventail de secteurs clés au Canada, dont les gouvernements, les établissements universitaires, les entrepreneurs de la défense et les organisations de la société civile. Par exemple, un grand nombre de sources ouvertes signalent que des acteurs de la RPC volent la propriété intellectuelle et les données de recherche de cibles, en plus de voler les justificatifs d'identité de comptes d'utilisateur et les données sur les clients pour pouvoir mener d'autres cyberattaques.

Les cyberintervenants russes représentent toujours une menace importante pour le Canada. En avril 2022, le Canada et ses alliés ont émis un avis conjoint en matière de cybersécurité pour signaler que l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait exposer des organisations dans la région immédiate – et au-delà – à davantage de cyberactivités malveillantes. En mai 2022, le Canada a émis une déclaration condamnant les cyberactivités

destructrices que la Russie a menées contre le secteur européen des télécommunications le 24 février 2022, et s'est joint à ses partenaires et alliés pour attribuer ces activités à la Russie.

Certains types de cyberactivités criminelles sont considérées comme des menaces pour la sécurité nationale en raison de leurs conséquences. Des acteurs étatiques font de plus en plus recours à des méthodes propres à la cybercriminalité pour servir leurs objectifs et y trouvent leur compte. Ces activités continueront de faire peser de grands risques sur les infrastructures essentielles, parce que les organisations de ces secteurs sont considérées comme ayant des ressources importantes, donc davantage portées à payer, d'autant qu'elles ne doivent pas interrompre leurs services.

Quelques États hostiles, comme l'Iran, renforcent leurs capacités de guerre cognitive. Ces acteurs combinent les cyberopérations et les cybertechnologies aux opérations psychologiques afin d'être mieux en mesure d'influencer les personnes et les sociétés ciblées. L'objectif de la guerre cognitive est de modifier la vision du monde du groupe ciblé.

Les États étrangers qui n'ont pas de cybermoyens sophistiqués peuvent maintenant se procurer de plus en plus d'outils et de services auprès de fournisseurs commerciaux. Certains dont le bilan en matière de respect des droits de la personne est accablant utilisent de telles applications logicielles commerciales pour surveiller les dissidents, les activistes, les journalistes et les groupes communautaires.

Extrémisme violent

Qu'il soit à caractère religieux, politique ou idéologique, l'extrémisme violent représente toujours une menace grave pour la sécurité publique. Les menaces persistantes de violence extrémiste et de violence terroriste doivent être prises au sérieux. Il est important de comprendre que l'extrémisme résulte de toute une gamme de motivations et de doléances personnelles, qu'il est alimenté par la haine et la peur, et qu'il englobe un groupe complexe d'auteurs de menace.

Les extrémistes s'inspirent d'une multitude de sources : livres, musique et, bien sûr, discussions en ligne, vidéos et propagande. Ils tentent souvent d'instaurer une culture de peur, de haine et de méfiance, en tirant parti de leur auditoire virtuel dans le but de légitimer leurs croyances et de se démarginaliser.

Seul un petit nombre de Canadiennes et de Canadiens sont vraiment prêts à avoir recours à la violence grave à l'appui de leurs convictions extrémistes, mais les conséquences de leurs actes peuvent être dévastatrices. Le Canada n'est pas à l'abri d'actes de violence extrémiste.

Extrémisme violent à caractère idéologique

Au Canada, l'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) constitue une menace importante pour la sécurité nationale, comparable à celle que représente l'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR). Mus par une série de récriminations, les adeptes de l'EVCI sont disposés à mobiliser d'autres personnes, à les inciter à commettre des actes de violence ou à leur donner les moyens de passer à l'action. Il peut s'agir de xénophobie liée au néonazisme, d'opposition à l'autorité ou de violence fondée sur le genre ou l'identité, ou encore de doléances sans lien clair avec un groupe organisé ou une influence externe.

Les réseaux internationaux peu structurés aux objectifs vagues qui coexistent au sein de la nébuleuse de l'EVCI ont généralement (mais pas totalement) remplacé les groupes traditionnels, plus hiérarchisés, aux objectifs mieux définis.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les discours xénophobes et antiautoritaires, dont beaucoup peuvent influencer, directement ou non, sur des considérations relatives à la sécurité nationale. Des extrémistes violents continuent de tirer parti de la pandémie en amplifiant de fausses informations sur Internet au sujet des mesures prises par le gouvernement, des vaccins contre la COVID-19 et du virus lui-même. Ces discours contribuent à l'effritement de la confiance dans l'intégrité du gouvernement et incitent à la méfiance à l'égard des experts scientifiques. Certains extrémistes violents ne doutent pas de l'existence de la COVID-19, mais se réjouissent de cette crise susceptible d'accélérer l'effondrement de la société occidentale (une théorie appelée « accélérationnisme »).

Les auteurs de menace liés à l'EVCI prennent souvent pour cible des groupes en quête d'équité, notamment les personnes racialisées, les femmes et les membres des minorités religieuses et de la communauté 2ELGBTQI+. De plus, le SCRS a noté une hausse marquée des menaces de violence dirigées contre les élus, les représentants du gouvernement et les journalistes. Comme le contexte de la menace liée à l'EVCI évolue de plus en plus rapidement, le SCRS y consacre maintenant 50 % de ses ressources antiterroristes.

Extrémisme violent à caractère religieux

L'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR) demeure une priorité pour le SCRS et une menace pour la sécurité nationale du Canada. Le SCRS continuera de collaborer avec les intervenants communautaires afin de s'y attaquer en partenariat. Les ressortissants et les intérêts du Canada à l'étranger sont toujours la cible d'actes d'EVCR dans un contexte mondial où la menace évolue constamment.

Ce sont surtout des individus ou de petits groupes qui souscrivent officiellement aux idées de DAECH et d'al-Qaïda ou s'en inspirent qui représentent une menace d'EVCR au Canada. Ils sont de plus en plus jeunes, actifs principalement en ligne, et motivés par des idéologies fluctuantes. Ils ont une propension à se mobiliser rapidement à la violence et à utiliser des moyens rudimentaires pour attaquer des cibles faciles.

DAECH a été en proie à des difficultés considérables sur plusieurs fronts en 2022, mais il veut encore rétablir son califat et il continue de lancer des attaques insurrectionnelles. Les groupes qui y sont affiliés ont aussi intensifié leurs activités, gagné du terrain et élargi la portée de leurs opérations, particulièrement en Afrique subsaharienne.

Deux groupes affiliés à al-Qaïda, al-Chabaab et le Jamaat Nosrat al-Islam wal-Mouslimine (JNIM), font toujours peser des menaces importantes, par exemple d'enlèvements contre rançon, sur les Canadiennes et les Canadiens qui travaillent ou voyagent près de la Corne de l'Afrique et en Afrique de l'Ouest.

Lutte contre la prolifération

La prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) et de leurs vecteurs constitue un défi pour la communauté internationale et une menace pour la sécurité du Canada et de ses alliés.

Plusieurs États étrangers poursuivent leurs activités clandestines en vue de se procurer une série de technologies et de biens sensibles, réglementés et à double usage au Canada. Ils cherchent également à acquérir l'expertise nécessaire pour faire avancer leurs programmes de fabrication d'armes de destruction massive (ADM) et de vecteurs connexes. Par exemple, les drones iraniens Shahed-136 utilisés par la Russie contre les civils ukrainiens sont constitués presque entièrement de pièces de fabrication étrangère, dont de la technologie canadienne.

Le SCRS collabore toujours étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers pour soutenir l'engagement du Canada dans la lutte contre la prolifération. Il s'efforce notamment de détecter les activités qui sont menées au Canada ou par l'entremise du Canada et qui visent à détourner, à exporter ou à acquérir illicitement des biens pouvant servir aux programmes d'ADM, d'enquêter sur ces activités, de les prévenir et de les contrer. Ses efforts s'étendent aussi aux transferts de technologies intangibles.

Le SCRS joue également un rôle dans la série de sanctions et de mesures connexes que le gouvernement du Canada impose à un certain nombre de pays, dont la Russie et l'Iran, conformément à la *Loi sur les mesures économiques spéciales* (LMES) et à la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus* (LJVDEC). Ces sanctions comprennent le gel des avoirs des personnes et des organisations désignées dans les pays visés et l'interdiction de certaines activités avec elles (p. ex. actifs financiers, biens et commerce de technologies et d'articles à double usage assujettis à des contrôles à l'exportation). De plus, comme de hauts responsables du régime iranien sont maintenant interdits de territoire au Canada en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), le SCRS collabore étroitement avec ses partenaires de l'immigration chargés d'appliquer cette disposition.

Filtrage de sécurité

Les programmes d'immigration dynamisent le programme de prospérité économique et de reprise après la COVID du gouvernement du Canada. L'immigration compte pour une part importante de la croissance de la population active au Canada, notamment parce qu'elle répond à des besoins précis du marché du travail. Elle contribue aussi à bâtir un Canada plus diversifié et donc plus fort. Les programmes de filtrage de sécurité pour le gouvernement et de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS constituent la première ligne de défense contre l'extrémisme violent, l'espionnage et d'autres menaces pour la sécurité nationale, limitant le nombre d'acteurs malveillants.

Dans le cadre du programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement, le SCRS mène des enquêtes et fournit des évaluations de sécurité aux ministères et organismes du gouvernement du Canada afin d'empêcher des personnes suscitant des préoccupations sur le plan de la sécurité d'avoir accès à des informations classifiées ou sensibles, à des biens, à des sites et à des événements spéciaux sensibles. Les évaluations de sécurité s'inscrivent dans un processus global qui vise à aider les ministères et organismes fédéraux à prendre des décisions concernant l'octroi, le refus ou la révocation d'une cote de sécurité en raison des préoccupations liées à la sécurité nationale. Ces décisions incombent toutefois au ministère ou à l'organisme du gouvernement

du Canada concerné, et non au SCRS. Le SCRS joue également un rôle de premier plan en veillant à ce que les données, les recherches et les informations canadiennes sensibles soient adéquatement protégées, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Le programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement vise également à protéger les sites sensibles, dont les installations aéroportuaires, maritimes et nucléaires, contre les menaces pour la sécurité nationale. De plus, ce programme permet au SCRS d'appuyer la Gendarmerie royale du Canada dans le cadre du processus d'accréditation des Canadiens et des ressortissants étrangers qui veulent participer à des événements importants au Canada. Enfin, il permet de fournir des évaluations de sécurité aux gouvernements provinciaux et étrangers ainsi qu'aux organisations internationales lorsque des Canadiens souhaitent obtenir un emploi qui nécessite une autorisation d'accès à des informations ou à des sites sensibles dans un autre pays. En 2022, le SCRS a reçu 149 620 demandes de filtrage de sécurité pour le gouvernement.

Les responsables du programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS donnent des conseils en matière de sécurité à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les personnes susceptibles de représenter une menace pour la sécurité nationale qui cherchent à entrer au Canada ou à y obtenir un statut. Les agents d'IRCC évaluent les demandes et, s'ils ont des préoccupations sur le plan de l'admissibilité, peuvent les soumettre à l'ASFC et au SCRS en vue d'un processus de filtrage de sécurité détaillé. Dans le cadre de ce programme axé sur les risques, le SCRS fournit des conseils en matière de sécurité sur les demandeurs de résidence permanente et de citoyenneté, les demandeurs de visa de résident temporaire et les demandeurs d'asile au Canada. En 2022, 343 700 demandes ont été soumises au SCRS.

Le SCRS continue de filtrer les dossiers de demandeurs afghans qu'IRCC lui soumet dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à réinstaller au moins 40 000 réfugiés afghans d'ici la fin de 2023. Cet examen, qui vise à déterminer si un demandeur est interdit de territoire, fait partie du processus de traitement des demandes de réinstallation.

À la suite de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, le gouvernement du Canada s'est engagé à offrir l'asile aux Ukrainiens et aux membres de leurs familles qui fuyaient l'agression russe. À la fin de décembre 2022, le Canada avait reçu plus de 755 000 demandes de visa de résidence temporaire dans le cadre de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) et accueilli plus de 100 000 Ukrainiens. Pour y arriver, il était essentiel de disposer rapidement de conseils en matière de sécurité. Le SCRS demeurera prêt à aider tant que l'agression russe se poursuivra et que des populations civiles devront se déplacer.

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

2022

DEMANDES SOUMISES*

15 300

Résidence permanente (présentées au Canada et de l'étranger)

55 500

Réfugiés (contrôle de sécurité préliminaire**)

252 500

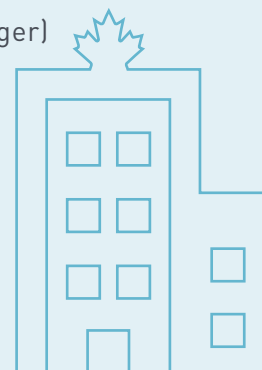
Citoyenneté

20 400

Résidents temporaires

343 700

TOTAL



Filtrage de sécurité pour le gouvernement

2022

DEMANDES REÇUES*

56 100

Ministères et organismes fédéraux

8 600

Programme EXPRES

63 500

Transports Canada (installations aéroportuaires et maritimes)

2 900

Cité parlementaire

11 700

Installations nucléaires

120

Provinces

2 200

Autres

500

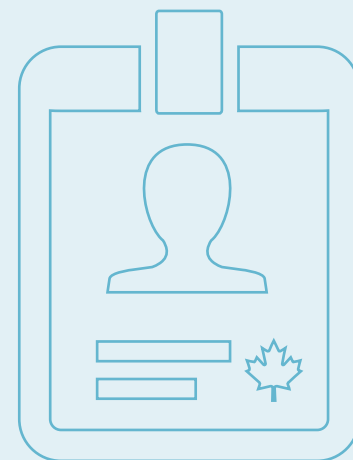
Filtrage pour des pays étrangers

4 000

Accréditations en vue d'événements spéciaux

149 620

TOTAL



*Les chiffres ont été arrondis.

**Personnes qui demandent l'asile au Canada ou à un point d'entrée.

Défis liés à la menace à venir

L'extrémisme violent à caractère idéologique dans un monde de plus en plus polarisé

En 2022, les Canadiens ont été exposés à des théories du complot et à des faits alternatifs plus élaborés. Les éléments de preuve trafiqués et les fichiers audio et visuels manipulés, comme les hypertrucages, sont devenus monnaie courante.

Théories du complot

- Diaboliser les exogroupes
- Poser les endogroupes en victimes
- Délégitimer la dissension
- S'opposer aux discours officiels ou établis
- Encourager les gens à opter pour la violence dans un but de « légitime défense »

Les adeptes de l'EVCI qui se mobilisent à la violence citent souvent des théories du complot, combinées à des récriminations personnelles et aux débats nationaux qui ont cours, comme source de motivation. La dissémination rapide en ligne des discours propres à l'EVCI ajoute aux risques pour la sécurité nationale.

L'instrumentalisation des théories du complot demeure généralisée dans le milieu de l'EVCI. Les « influenceurs » canadiens qui se sont taillé une place et qui comptent un nombre considérable d'abonnés y sont arrivés parce qu'ils ont fait la promotion de théories du complot et qu'ils ont pu pousser leurs messages sur une série de plateformes de médias sociaux, d'applications de messagerie chiffrées et de médias affiliés à des États étrangers. Même si une grande partie des activités liées à l'EVCI se déroule en ligne à l'heure actuelle, le contexte de la menace au Canada se distingue par une croissance des activités dans le monde réel (en personne), tendance qui va probablement s'accroître après la pandémie.

Mésinformation et désinformation

Le SCRS a constaté que des acteurs tant étatiques que non étatiques propageaient toujours de la mésinformation et de la désinformation en 2022. Conscients des effets de la prolifération d'informations manipulées sur les sociétés démocratiques ouvertes, des auteurs de menace continuent de prendre la population canadienne pour cible. Davantage de Canadiennes et de Canadiens passent des médias conventionnels aux chaînes d'information plus numériques, et des auteurs étatiques malveillants en profitent pour recourir à des amplificateurs qui semblent confirmer leurs messages sur les médias sociaux. La capacité des utilisateurs de se prononcer sur le contenu au moyen de mentions « J'aime » ou de partages renforce encore le pouvoir des médias sociaux de faire circuler la désinformation et d'influencer des publics qui seraient autrement hors de portée. Comme les médias sociaux peuvent faire entrer des opinions marginales dans le discours public dominant, les acteurs étatiques peuvent polariser l'opinion publique canadienne en l'exposant de façon répétée à des messages conspirationnistes. Les réseaux en ligne peuvent devenir des « chambres d'écho » axées sur la haine, où des individus partageant des idées similaires font connaissance et communiquent anonymement, ce qui augmente le risque d'une mobilisation soudaine à la violence.

MÉSINFORMATION

Diffusion d'informations fausses ou inexactes sans intention de tromper.

DÉSINFORMATION

Informations fausses ou inexactes qu'une personne mal intentionnée crée délibérément afin de manipuler l'opinion publique. La mésinformation devient de la désinformation lorsque des acteurs hostiles l'instrumentalisent à des fins d'ingérence ou d'influence politiques.



La région indo-pacifique

La République populaire de Chine (RPC) est impliquée dans des conflits territoriaux non résolus dans plusieurs régions de sa périphérie. En plus d'accroître sa puissance économique et militaire, elle a chargé des unités de l'Armée populaire de libération (APL) et des entités gouvernementales d'étayer ses revendications territoriales. La stratégie appliquée pour y arriver consiste à prendre une série de mesures qui se situent juste en deçà du conflit armé et qui sont suffisamment petites pour éviter de provoquer une réaction violente. Toutefois, cumulativement, ces mesures créent des « faits sur le terrain » sur lesquels il est difficile de revenir, ce qui a pour effet de modifier le statu quo et de normaliser une situation dans laquelle les revendications de la RPC sont renforcées et les intérêts connexes servis.

Le 27 novembre 2022, le gouvernement fédéral a lancé publiquement la nouvelle Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. La stratégie porte un regard lucide sur les risques et les possibilités de la région ainsi que sur son importance stratégique. Elle vise à la fois à bénéficier d'éventuelles retombées économiques et à faire face aux difficultés liées à la sécurité nationale dans la région. Il s'agit d'une stratégie phare qui aura des répercussions importantes sur le Canada. Le SCRS sera appelé à jouer un rôle de premier plan dans sa mise en œuvre.

Dans le cadre de la stratégie, le SCRS fera des investissements essentiels et renforcera ses capacités afin d'aider à protéger les intérêts canadiens ainsi que la sécurité et la prospérité du Canada. Il travaillera de concert avec ses partenaires de l'appareil de la sécurité et du renseignement pour mettre la stratégie en œuvre. Ses objectifs sont les suivants :

- 1** développer ses partenariats et ses collaborations avec la région;
- 2** renforcer sa capacité de contrer les menaces et les activités hostiles émanant de la région;
- 3** contrer les menaces intérieures découlant du renforcement de la collaboration avec la région, par exemple, informer les intervenants canadiens des risques associés à une participation accrue dans la région.

Le conflit qui s'éternise en Ukraine

L'ordre international ouvert et fondé sur des règles a été soumis à des pressions croissantes en 2022. Le coup explosif et potentiellement dévastateur porté au cadre de la sécurité mondiale a été le point culminant de ces pressions, engendrées par le déplacement des centres d'influence à l'échelle mondiale et par des acteurs disposés à profiter du climat d'incertitude pour servir leurs propres intérêts. L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie en février 2022 menace directement la sécurité mondiale et constitue pour la Russie et ses partisans à travers le monde une occasion d'intensifier leurs campagnes de propagande fondées sur la désinformation en Occident, notamment au Canada. Ils tiennent des propos extrêmement exagérés dans le but de discréditer l'Ukraine et de dissuader la population d'assurer une aide militaire au peuple ukrainien. La désinformation et la désinformation qu'ils répandent sur des médias sociaux de plus en plus puissantes visent les communautés russe et ukrainienne du Canada.

L'Arctique et le Nord du Canada

L'Arctique doit être protégé parce qu'il joue un rôle important dans la souveraineté du Canada et dans l'intérêt de la sécurité continentale et maritime de l'Amérique du Nord. Pour diverses raisons, depuis 15 ans, l'importance économique et stratégique de l'Arctique ne cesse de croître. Or, la diversité des menaces qui pèsent sur la sécurité et la souveraineté du Canada s'est accrue de pair avec les intérêts commerciaux et internationaux liés à l'Arctique. Dans ce contexte, les menaces pour la sécurité de l'Arctique ne sont pas nécessairement de nature militaire et ne découlent pas automatiquement du changement climatique : elles prennent aussi la forme d'activités d'espionnage, d'ingérence étrangère et d'initiatives économiques qui peuvent toutes mettre en péril la sécurité nationale du Canada. Le SCRS est fier de travailler avec des partenaires Inuits et de soutenir la stratégie du gouvernement pour assurer la sécurité de la région.

L'Afghanistan

Les talibans sont aux prises avec des difficultés importantes dans la gouvernance de l'Afghanistan, dont une crise économique et humanitaire qui se poursuivra vraisemblablement en 2023 et au-delà. Ils exercent une répression à l'échelle de l'État et nient les droits fondamentaux des femmes et des minorités religieuses et ethniques dans le but de créer un régime islamique « pur ».

Les talibans autorisent toujours des groupes terroristes transnationaux, comme al-Qaïda, à rester sur leur territoire. Al-Qaïda mène encore peu d'activités en sol afghan à l'heure actuelle, mais il est possible qu'elle considère de nouveau le pays comme un lieu sûr pour entraîner ses combattants.

Même s'il se heurte à une certaine opposition des talibans, l'État islamique – Province du Khorassan (EIPK) a réussi à s'imposer comme une menace locale, régionale et peut-être internationale en 2022. En 2023, il pourrait passer à la vitesse supérieure, reconquérir ses bases dans l'est du pays et ainsi s'implanter durablement, ce qui n'aurait pas été possible auparavant étant donné la présence des forces internationales.

Le groupe Wagner, société militaire privée russe

L'animosité envers les Occidentaux a augmenté de façon notable au Mali, au Burkina Faso et au Niger. La France a retiré ses troupes du Mali en 2022 et du Burkina Faso en février 2023. De son côté, le groupe Wagner, société militaire privée russe de plus en plus puissante au Mali et au Burkina Faso, continue d'accroître l'influence de la Russie et de fragiliser les intérêts occidentaux.

Le groupe Wagner applique probablement des stratégies connues, comme la tenue de campagnes de désinformation sur ses présumés rivaux ou sur l'ingérence occidentale. Le SCRS estime qu'il continuera de profiter du vide sécuritaire et de la réduction de la participation des pays occidentaux à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Les répercussions sur la sécurité du retour au pays de voyageurs extrémistes canadiens

Presque dix ans après leur mobilisation initiale, des voyageurs extrémistes canadiens (VEC) affiliés à DAECH reviennent au Canada après avoir été détenus dans des camps en Syrie et en Irak. Ils ne participeront pas forcément à des violences extrémistes immédiatement ou directement, mais ils pourraient tout de même représenter une menace pour la sécurité nationale. Ils ont été exposés à des influences radicales, à la violence et à la répression et beaucoup ont suivi un entraînement sur le maniement des armes à feu et la fabrication des explosifs. À la longue, certains pourraient prendre part à des activités extrémistes, comme la collecte de fonds, l'entretien de réseaux nationaux et internationaux, la radicalisation ou le recrutement. Le SCRS est déterminé à collaborer étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers pour protéger les Canadiens et les Canadiennes contre les menaces que les VEC de retour au pays font peser sur la sécurité.

Collaboration avec la population canadienne

Le SCRS saisit les occasions de collaborer directement avec la population canadienne sur des questions liées à la sécurité nationale afin de renforcer la sensibilisation, la confiance et la résilience face aux menaces. Il est fier des relations solides, fondées sur la confiance et le respect mutuels, qu'il a établies au fil des ans avec les communautés canadiennes. Il a également offert 92 séances d'information à des élus de tous les ordres de gouvernement en 2022.

Séances d'information offertes par le SCRS à des élus en 2022



Fédéraux

49

Provinciaux

26

Municipaux

17

Activités de liaison en 2022

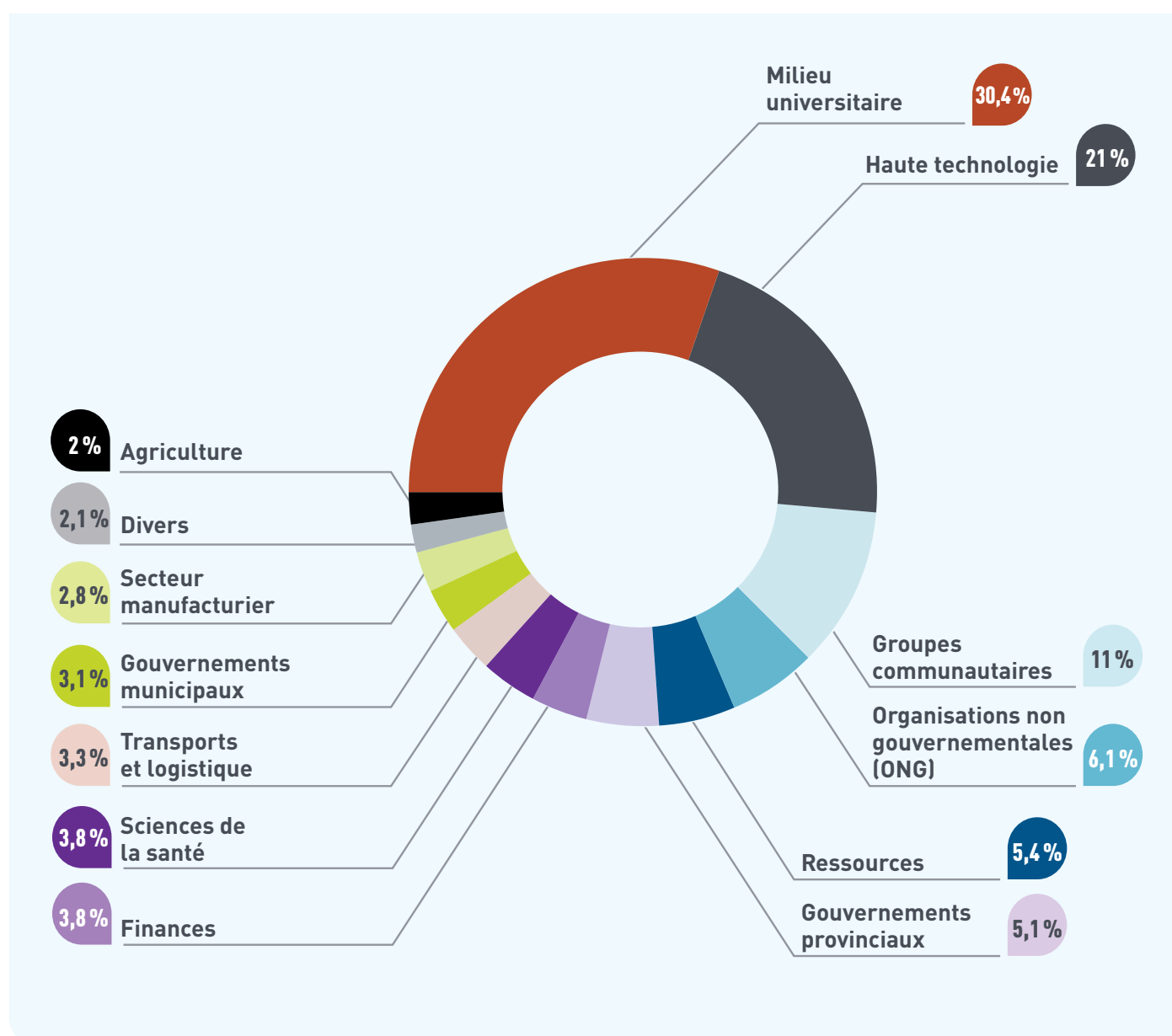
Dans le cadre de son programme de collaboration en 2022, le SCRS cherchait à établir des relations avec des communautés afin qu'elles aient accès aux informations et au soutien dont elles ont besoin pour faire face aux activités liées à la menace, plus particulièrement l'ingérence étrangère et l'extrémisme. Il a mis des informations et des ressources à la disposition des membres des communautés asiatiques du Canada afin de les sensibiliser aux activités d'ingérence étrangère menées en sol canadien, notamment celles qui visent des communautés canadiennes. Il a aussi publié un nouveau document d'orientation en 2022 proposant une approche axée sur l'ensemble de la société pour lutter contre l'extrémisme intitulé « [Protéger la sécurité nationale en partenariat avec tous les Canadiens](#) »¹. Ce document est disponible sur son site Web et est actuellement traduit dans d'autres langues afin d'être accessible au plus grand nombre. En 2022, le SCRS a aussi publié un rapport public intitulé « [L'ingérence étrangère et vous](#) »² dans le but de faire mieux connaître cette menace importante pour la sécurité du pays et de renforcer la résilience. Ce document a été publié en six langues afin de joindre le plus de Canadiens possible. De plus, le SCRS a renforcé sa collaboration avec les communautés autochtones.

En 2022, le SCRS a tenu 14 présentations virtuelles d'experts, produit 14 rapports qui lui avaient été commandés, animé deux tables rondes d'experts et donné son avis du point de vue de la sécurité nationale à deux organismes chargés de conseiller le gouvernement du Canada sur des questions de financement. En plus de faire appel aux connaissances d'un large éventail de spécialistes du milieu universitaire, le SCRS a continué d'encadrer des étudiants universitaires, dont un groupe d'étudiants

de deuxième cycle de l'École de politiques publiques et d'affaires mondiales de l'Université de la Colombie-Britannique. Des employés ont aussi pris part à des séminaires et à des discussions en classe dans différentes universités au Canada afin de favoriser un débat sain avec les étudiants sur les questions de sécurité nationale.

En 2022, le SCRS a mené 113 activités de collaboration avec des intervenants et a rencontré des représentants du milieu universitaire, d'organisations communautaires, d'associations de la société civile et de défense d'une cause, d'instituts de recherche et d'innovation, de dirigeants autochtones ainsi que de gouvernements provinciaux et municipaux. Maintenant plus que jamais, la sécurité nationale ne relève pas exclusivement du gouvernement du Canada. Le SCRS est prêt à entretenir un dialogue permanent avec les intervenants sur diverses questions de sécurité nationale, mais sa capacité limitée de communiquer des informations classifiées ou de donner des conseils se fait sentir.

Représentation des activités de collaboration par secteur



Le SCRS au Canada



Avancer sur la voie de la vérité et de la réconciliation

Le SCRS s'est engagé à appliquer les recommandations de la Commission de la vérité et de la réconciliation et travaille à établir des relations avec des partenaires autochtones. Dans le cadre de cette collaboration prioritaire avec des partenaires autochtones, en 2022, des délégations d'employés de haut niveau du SCRS sont allées dans l'Inuit Nunangat rencontrer des organisations locales et régionales. Pour les employés du SCRS, ce furent des occasions uniques d'en apprendre plus de première main sur la culture et le mode de vie traditionnel des Inuits et, plus important encore, de jeter les bases de relations à long terme entre les Inuits et l'organisation. Les contacts noués avec des intervenants territoriaux au cours de ces visites permettront au SCRS de renforcer encore les relations opérationnelles existantes.

Le SCRS a sensibilisé ses employés à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, à l'histoire et aux cultures autochtones. Pour permettre la reconnaissance des territoires traditionnels lorsque ses employés se réunissent, il les encourage à reconnaître chacun des territoires où ses bureaux sont situés. De plus, un aîné autochtone est venu au SCRS bénir le drapeau orange lorsqu'il a été hissé à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.



Profil du Centre intégré d'évaluation du terrorisme

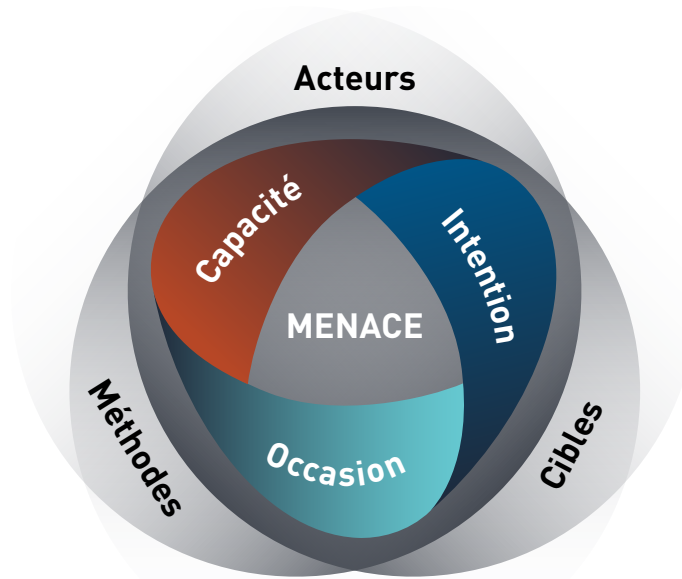
Créé en 2004, le Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET) produit des évaluations de renseignements indépendantes à partir d'un large éventail de sources classifiées ou non. Chargé de soutenir le processus décisionnel du gouvernement et de fournir des analyses aux partenaires de l'appareil de la sécurité et du renseignement, le CIET est une ressource dont bénéficie l'ensemble de l'appareil.

Le CIET est situé dans les locaux de l'Administration centrale du SCRS et mène ses activités conformément aux dispositions et aux pouvoirs de la *Loi sur le SCRS*. Le CIET ne recueille pas de renseignements. Pour produire ses évaluations, il compte plutôt sur les renseignements recueillis par ses partenaires canadiens et internationaux, dont le SCRS, et sur les informations de sources ouvertes.

Les activités du CIET s'articulent autour de trois axes opérationnels :

- évaluer les menaces, les tendances et les événements liés au terrorisme et en rendre compte;
- évaluer le niveau de la menace terroriste au Canada et formuler des recommandations à cet égard;
- évaluer et établir les niveaux de la menace terroriste qui pèse sur les intérêts canadiens dans le monde, notamment sur les événements spéciaux.

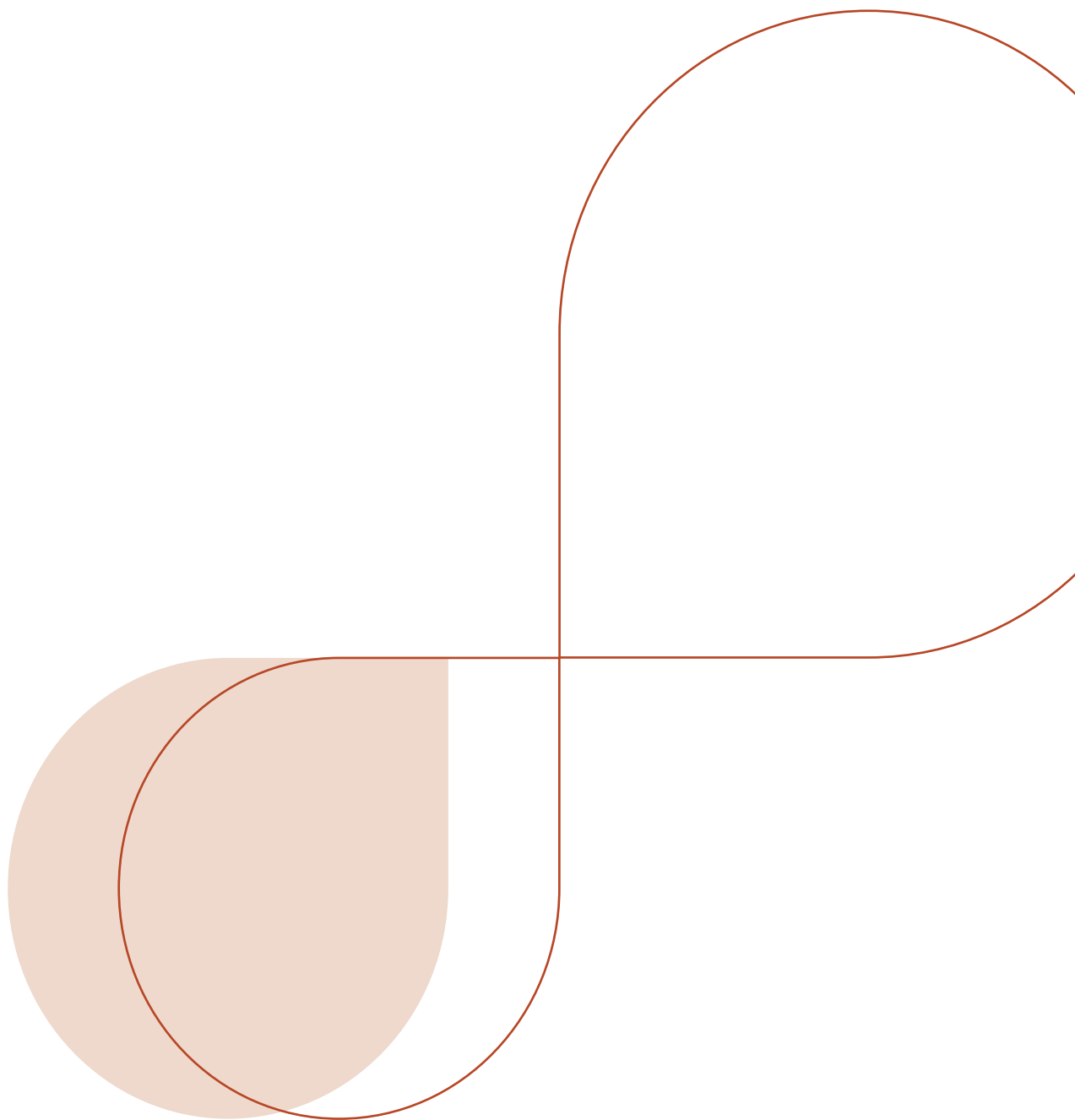
Les évaluations de la menace du CIET sont fondées sur une méthode rigoureuse d'analyse d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux intentions, aux capacités et aux occasions d'éventuels auteurs de menace de commettre un acte terroriste. Ces évaluations servent à plusieurs fins, dont sensibiliser au contexte de la menace et servir de base à des mesures d'atténuation.

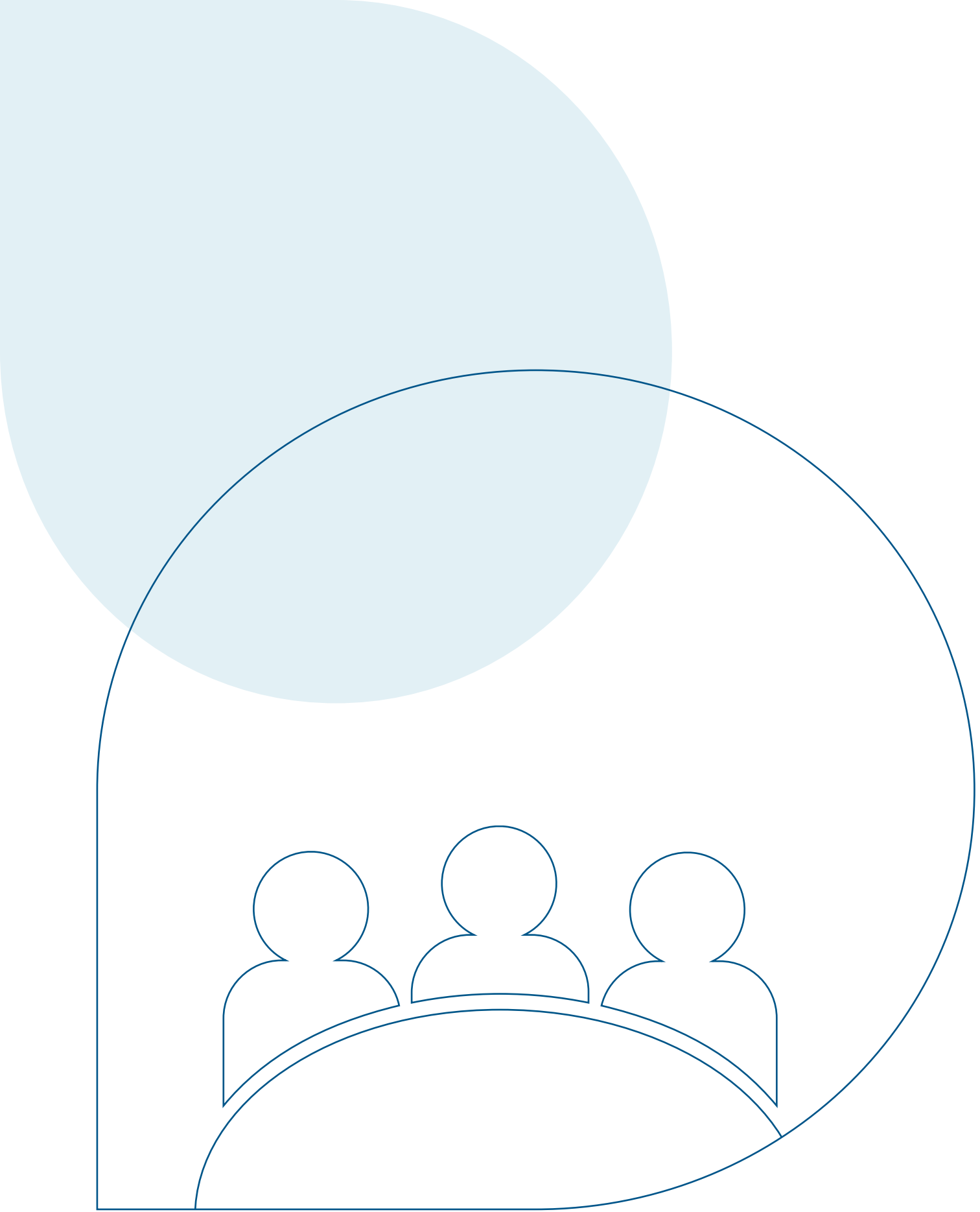



Le CIET a un très large mandat de diffusion. Outre les hauts représentants du gouvernement et les partenaires de l'appareil fédéral de la sécurité et du renseignement, il diffuse ses rapports aux forces de l'ordre provinciales, territoriales et municipales ainsi qu'aux intervenants des infrastructures essentielles.

Le niveau de la menace terroriste au Canada

Le niveau de la menace terroriste au Canada, qui est réévalué au moins tous les quatre mois, assure une compréhension commune de la menace terroriste générale pesant sur le pays. Il exprime la probabilité qu'un acte de violence terroriste soit commis au Canada. L'analyse détaillée qui le sous-tend permet de mieux comprendre l'évolution du contexte de la menace et de savoir où et comment certaines menaces pourraient se concrétiser.



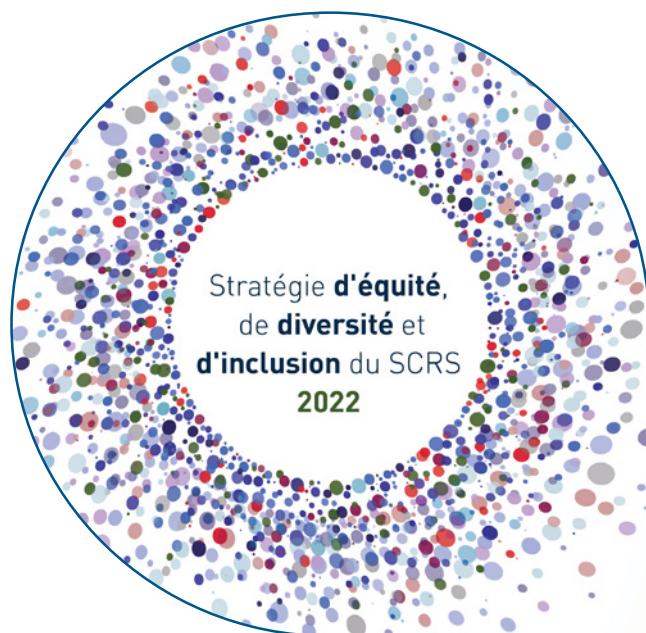




Centré avant tout
sur les personnes :
**Investir dans notre
effectif pour remplir
notre mandat**

La diversité, l'équité et l'inclusion

Pour s'acquitter de sa mission, le SCRS doit recruter, former et maintenir en poste des personnes hautement qualifiées et diversifiées qui doivent unir leurs efforts pour protéger le Canada et la population canadienne. Le SCRS est résolu à se doter d'un effectif véritablement représentatif de la population canadienne qu'il sert, c'est-à-dire à offrir un milieu de travail diversifié et inclusif. La diversité et l'inclusion jouent un rôle de premier plan dans la capacité du SCRS de remplir sa mission et il en est très conscient. Sa diversité lui permet de mieux comprendre toutes les communautés canadiennes qu'il protège. Il considère comme prioritaire d'accroître à tous les niveaux de l'organisation la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi, c'est-à-dire les personnes handicapées, les minorités visibles, les peuples autochtones et les femmes, et ce, grâce à l'embauche et à des pratiques de gestion des talents. Le SCRS continue d'attirer et de maintenir en poste une main-d'œuvre très performante et diversifiée.



Une Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion dont on peut être fier

Pour devenir une organisation plus diversifiée et inclusive, le SCRS a examiné ses lacunes les plus importantes. Il s'est ensuite doté d'une stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) et d'un plan d'action connexe pour combler ces lacunes. La stratégie d'EDI énonce une vision et établit des liens entre des engagements collectifs et des mesures précises. En tout, le SCRS prévoit de donner suite à 44 engagements au cours des quatre prochaines années. Tous les Canadiens peuvent consulter la [Stratégie d'EDI](#)³ sur le site Web du SCRS.

« Cette stratégie aura une incidence sur les comportements, la culture organisationnelle, les processus et les politiques et mettra en œuvre des mesures ambitieuses. »

David Vigneault
Directeur du SCRS

Représentatif de la société canadienne

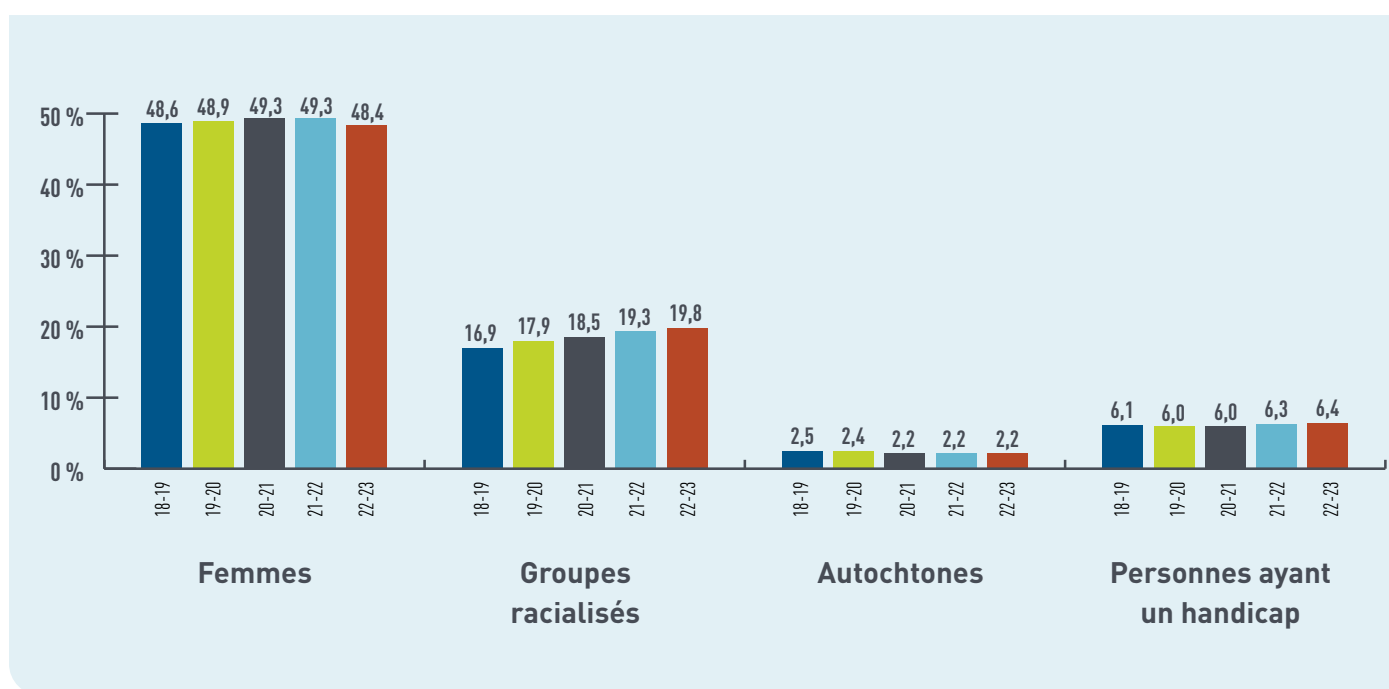
Le SCRS s'est fixé des objectifs de recrutement ambitieux censés corriger ses lacunes sur le plan de la représentation. La représentation des personnes visées est supérieure à leur disponibilité au sein de la population active (DPA) afin de tenir compte de la croissance constante depuis le dernier recensement du Canada.

Dans la stratégie d'EDI, le SCRS s'est engagé à accroître la diversité aux niveaux des cadres. Au 31 mars 2022, 21 cadres s'identifiaient comme membres d'un groupe racialisé, Autochtones ou personnes ayant un handicap. Le taux des cadres s'identifiant comme membres d'au moins un de ces trois groupes est passé de 14 % en 2021 à 21 % en 2022. Le changement le plus important est survenu dans le groupe des personnes ayant un handicap, dont le taux de représentation est passé de 3 % à 9 %.

Pour soutenir le perfectionnement en leadership et l'avancement professionnel des employés issus de la diversité, le SCRS a mis en place un programme de coaching ouvert aux employés racialisés et autochtones, et a étendu le programme de mentorat mis sur pied par le Réseau des femmes du SCRS aux employés ayant un handicap, autochtones et racialisés.

Le SCRS a accordé beaucoup d'importance au recrutement pour accroître la diversité générale de son effectif, ce qui lui a permis d'atteindre une plus forte représentation de deux groupes sous-représentés depuis 2018 – les employés racialisés et les personnes ayant un handicap. Pour ce qui est des Autochtones, leur représentation au sein de l'effectif du SCRS demeure légèrement inférieure à leur DPA, alors que la représentation des femmes correspond à leur DPA, bien qu'elles soient toujours sous représentées dans certains postes techniques.

Représentation des employés



Légende



2018-2019



2019-2020



2020-2021

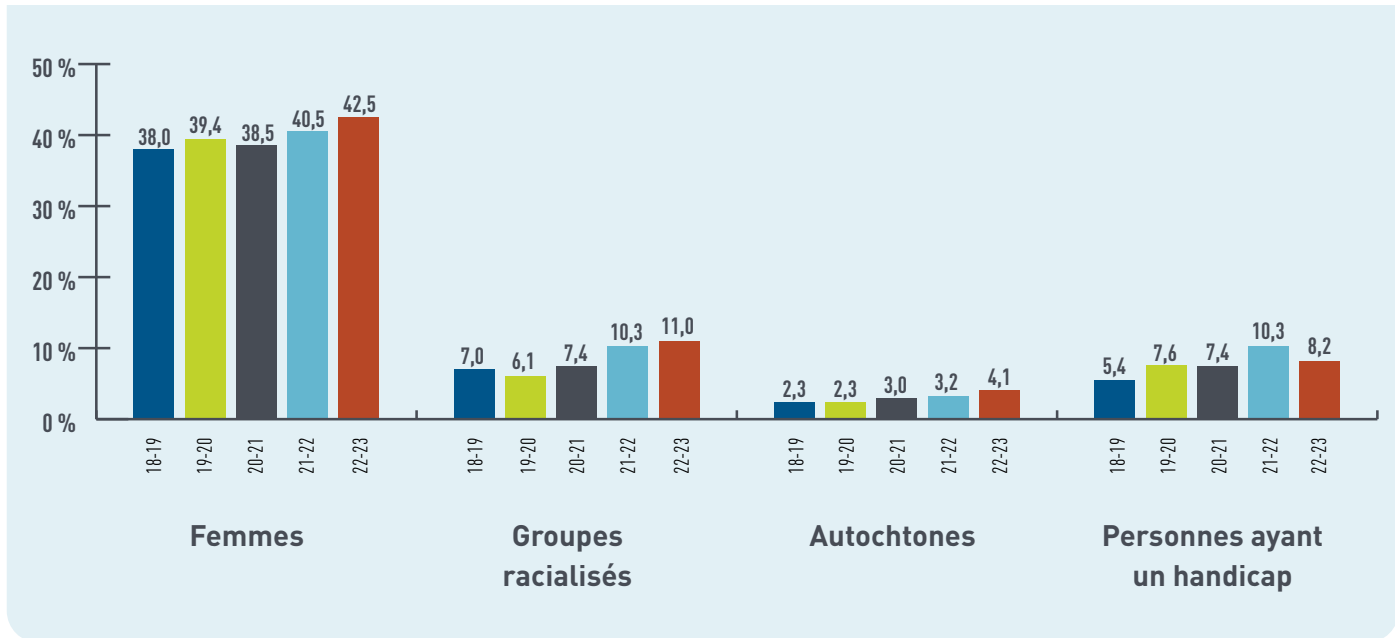


2021-2022



2022-2023

Représentation des cadres du SCRS

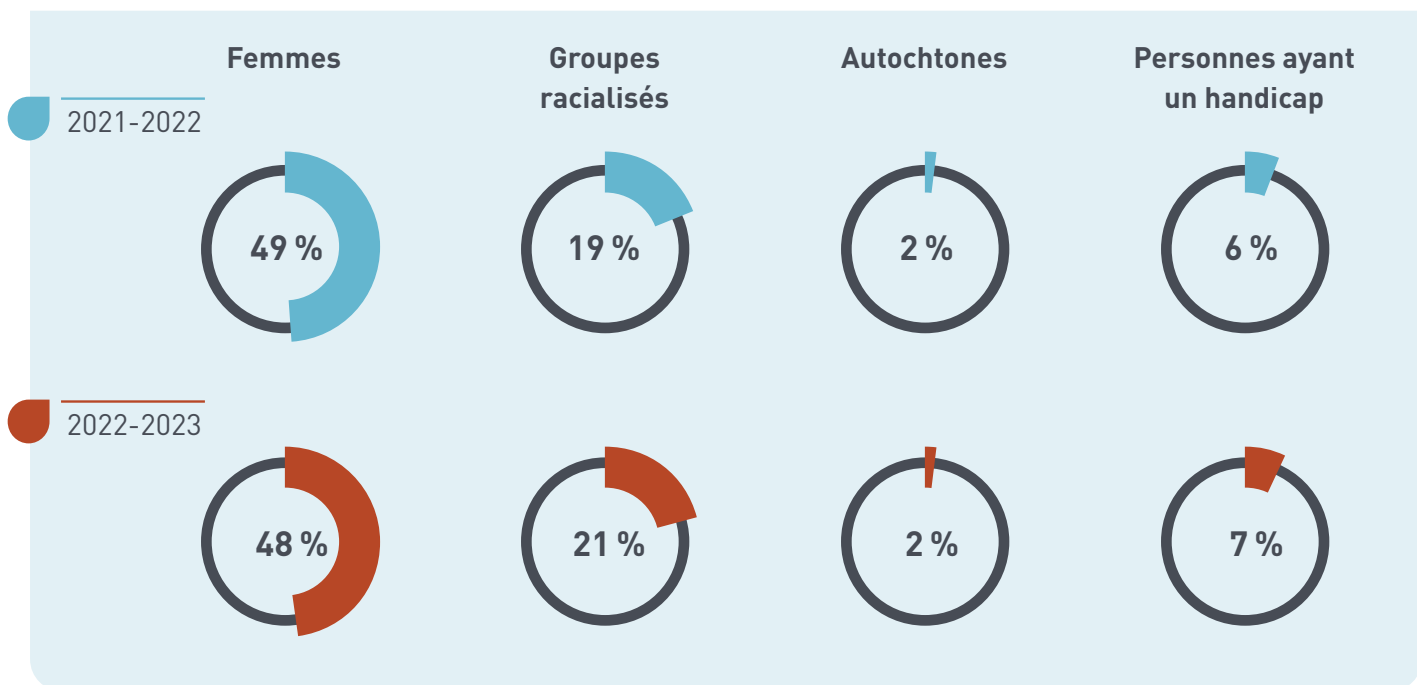


Légende

- 2018-2019
- 2019-2020
- 2020-2021
- 2021-2022
- 2022-2023

En 2022, le taux d'embauche des femmes et des candidats racialisés au SCRS a été égal ou supérieur à leur DPA, l'accent étant toujours mis sur la nécessité d'attirer et d'embaucher des candidats autochtones et des personnes ayant un handicap.

Taux d'embauche



La Stratégie de l'EDI s'est attaquée aux obstacles dans les processus des Ressources humaines (RH). Un examen externe des méthodes utilisées par les RH du SCRS a été parachevé en 2022. Les résultats de cet examen ont orienté les recommandations de la Stratégie d'EDI et ont été intégrés dans différents outils visant à réduire les obstacles et à modifier les processus de dotation et de recrutement existants. Par exemple, le SCRS a beaucoup investi dans le recrutement d'Autochtones et a concentré les activités de recrutement sur les régions particulièrement diversifiées un peu partout au Canada.

L'examen des outils et méthodes du SCRS a entraîné la mise en œuvre de stratégies visant :

- à éliminer les obstacles à la communication et à l'évaluation;
- à automatiser des éléments du processus de dotation;
- à accroître la transparence du processus de recrutement;
- à supprimer les obstacles artificiels fondés sur les exigences en matière d'études et d'expérience pour les candidats qualifiés.

Comprendre l'inclusion

Améliorer la connaissance et la compréhension des activités d'EDI, l'offre de formation, la sensibilisation culturelle et interculturelle des gestionnaires et des employés était une priorité cette année. En 2022, le directeur et les cadres supérieurs du SCRS ont conclu une série de rencontres avec plus d'une centaine d'employés racialisés et autochtones qui se sont étalées sur un an et au cours desquelles ils ont discuté de sujets de préoccupation, assuré un suivi pour apporter des changements immédiats lorsque c'était possible et communiqué que l'organisation adhère résolument à la diversité, à l'inclusion et à l'assurance de la sécurité psychologique. Les employés du SCRS ont participé cette année à plus de 950 cours et séminaires liés à l'EDI.

Investir dans la formation

La mobilisation des employés, une culture d'excellence, un leadership manifeste et un milieu de travail sain sont les gages d'un effectif très performant. Le SCRS revoit constamment sa conception du leadership et les possibilités d'apprentissage offertes aux dirigeants à tous les niveaux.

Au printemps 2022, le SCRS a dévoilé son programme « Les dimensions du leadership », aussi appelé « L'apprentissage du leadership », qui met l'accent sur les cours et autres possibilités d'apprentissage liées au leadership. Essentiellement, le leadership consiste à influencer positivement ceux qui vous entourent. C'est la raison pour laquelle le SCRS a créé un cadre d'apprentissage qui offrira une formation aux dirigeants à tous les niveaux. Le programme « Les dimensions du leadership » dirige les employés vers les activités d'apprentissage disponibles pour les aider à renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leurs habiletés dans chacun de ces secteurs. Il aide aussi tous les employés à développer leur influence positive tout en se dotant d'une base solide en leadership.

À l'automne 2022, le SCRS a dévoilé le « Parcours de perfectionnement des employés » (PPE). Le PPE est une plateforme virtuelle qui rassemble les ressources, les outils et les programmes dont les employés ont besoin pour apprendre et se perfectionner. De nouvelles ressources sont ajoutées continuellement, dont de nouveaux programmes de perfectionnement et de nouveaux parcours d'apprentissage, organisés par thème et par rôle, qui peuvent être adaptés aux employés et aux postes.

Cette initiative :

- préconise une approche du perfectionnement des employés axée sur la collaboration;
- propose des parcours d'apprentissage et des programmes de perfectionnement;
- fournit aux employés une démarche claire étape par étape pour atteindre leurs objectifs professionnels et leur confère l'autonomie nécessaire pour gérer leur propre parcours professionnel;
- planifie des parcours d'apprentissage et des programmes de perfectionnement sur mesure pour des groupes d'employés précis;
- encourage une culture organisationnelle qui accepte et soutient l'apprentissage et le perfectionnement des employés.

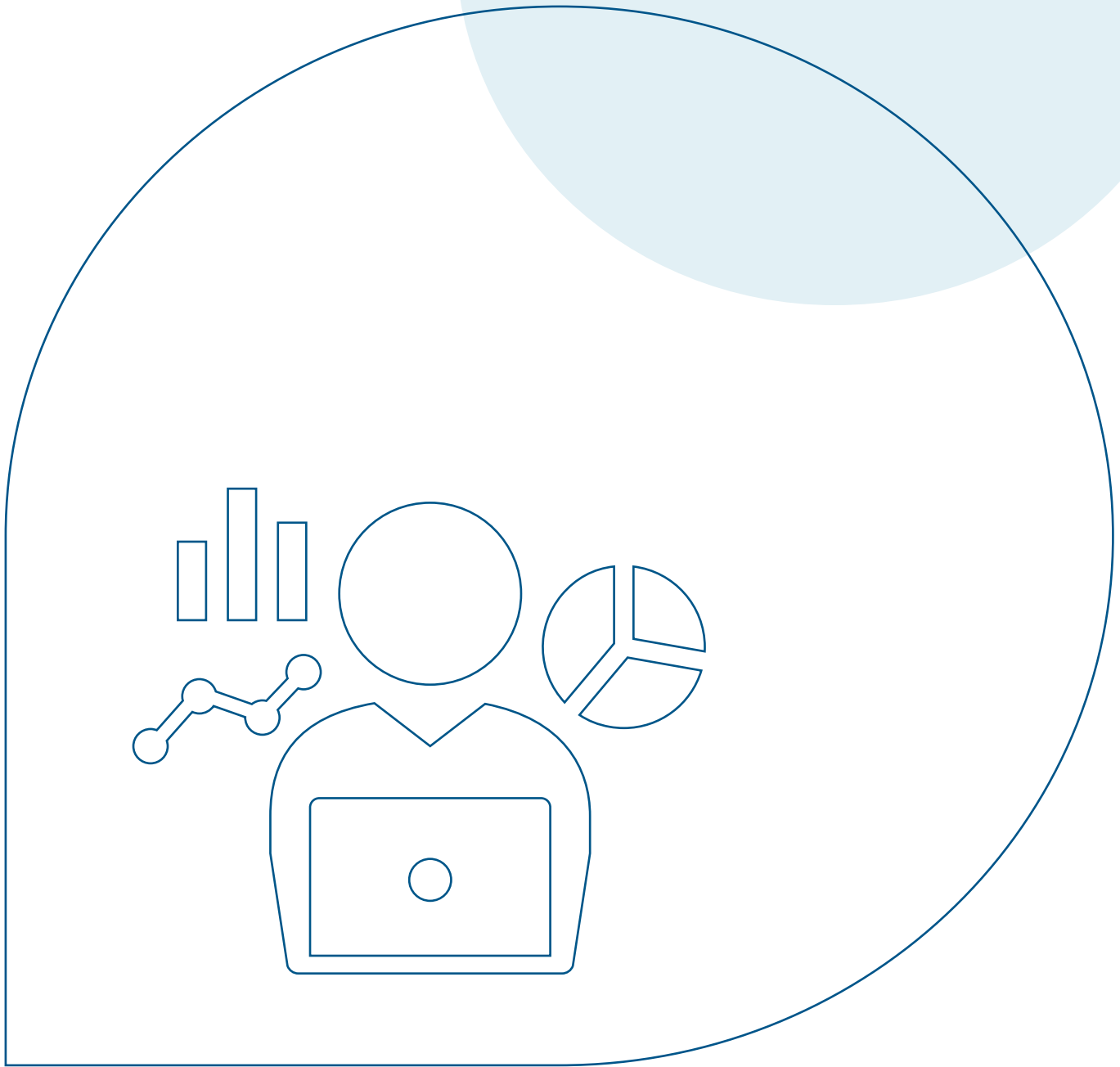
PARCOURS DE PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉ·E·S

Dynamisé par
le SCRS

Géré par
l'employé·e

Appuyé par
le superviseur







3

Éclairé par les données
et le numérique :
**Faire progresser
les opérations à
l'ère numérique**

Le SCRS, éclairé par les données et le numérique

Les adversaires du Canada profitent de l'abondance des données dans le contexte actuel pour prendre pour cible les communautés, les institutions, la propriété intellectuelle et les intérêts canadiens. Les progrès technologiques rendent le contexte opérationnel de plus en plus complexe, et les techniques d'enquête traditionnelles n'ont souvent qu'un succès mitigé. Des outils de communication puissants et sûrs sont largement accessibles. Étant donné cette évolution du contexte numérique, la plupart des activités liées à la menace sont maintenant planifiées, discutées, orchestrées et, dans certains cas, menées en ligne. Elles ont cependant des conséquences bien réelles.

Le SCRS est une organisation moderne et novatrice. Il investit dans les ressources humaines, la formation, la technologie, l'infrastructure et la gouvernance. Il met à profit les plateformes numériques, les données disponibles et la prise de décisions fondées sur des données. La réussite de ses opérations, de ses analyses et de ses activités organisationnelles futures en dépend. Cette priorité, il se l'est fixée à la suite d'examen internes de sa situation sur le plan des données. Elle est également fondée sur les recommandations du « Rapport au greffier du Conseil privé : Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale » et correspond aux thèmes de l'« Ambition numérique du gouvernement du Canada 2022 ». Les efforts déployés démontrent aussi que SCRS a à cœur de répondre aux recommandations formulées par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité en janvier 2018, à la suite de la décision rendue par la Cour fédérale en octobre 2016, qui préconisaient le renforcement de la capacité d'analyse et de gouvernance des données du SCRS.

Le SCRS doit faire une utilisation stratégique des données pour alimenter le renseignement, remplir son mandat, maintenir son avance sur ses adversaires et soutenir les objectifs stratégiques du Canada. Sa démarche se décline en six axes.

- **Acquisition de données** : Acquérir les données efficacement et conformément à la loi.
- **Plateformes de données** : Regrouper les sources de données dispersées pour stocker, organiser et gérer les fonds de données de façon moderne et conforme en prévision des étapes de l'enrichissement et de l'analyse.
- **Enrichissement des données** : Avoir recours à des techniques de pointe, dont l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, pour convertir les données dans des formats facilitant leur exploitation.
- **Capacités d'analytique des données** : Employer des méthodes automatisées et novatrices pour transformer les données en informations et en renseignements tout en atténuant le risque pour la vie privée, en insistant sur l'éthique et en veillant à ne pas reproduire ou renforcer tout préjugé institutionnel.

- **Gouvernance des données :** Mettre en place un cadre de gouvernance des données et les instruments connexes pour assurer une conformité rigoureuse aux étapes de la collecte, de l'utilisation et de la protection des données. Il faut notamment définir clairement les rôles et les responsabilités liés aux données, adopter des normes de données, préciser l'utilisation adéquate des technologies, intégrer les considérations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, et satisfaire aux exigences en matière de rapport et de conformité.
- **Personnes et état d'esprit propres aux données :** Constituer un service de renseignement moderne et alimenté par les données. Dans un marché du travail très concurrentiel, il est essentiel d'appliquer une stratégie énergique de recrutement d'experts en données, tout en offrant aux employés un programme de formation en informatique qui assure un savoir-faire en matière de données, mais aussi des cours de perfectionnement pour les spécialistes des données.

Afin d'être pleinement opérationnel dans ce contexte, le SCRS doit tirer parti de la technologie pour contrer les activités hostiles systémiques d'acteurs étatiques étrangers, les nouvelles menaces et les crises imprévues. Dans les décisions où elle s'est penchée sur le mandat d'assistance du SCRS sur le plan du renseignement étranger, la Cour fédérale a attiré l'attention sur une lacune technologique. L'expérience pratique de l'interprétation des nouveaux pouvoirs relatifs aux ensembles de données a permis de constater que la capacité de l'organisation de mener ses activités dans un contexte où les données abondent est très limitée. Le SCRS a besoin de pouvoirs modernes et souples pour exercer ses fonctions d'une façon qui tient compte de l'évolution de la technologie et de la vitesse à laquelle les menaces prennent forme, tout en respectant les droits garantis par la *Charte* conformément au principe de la primauté du droit.

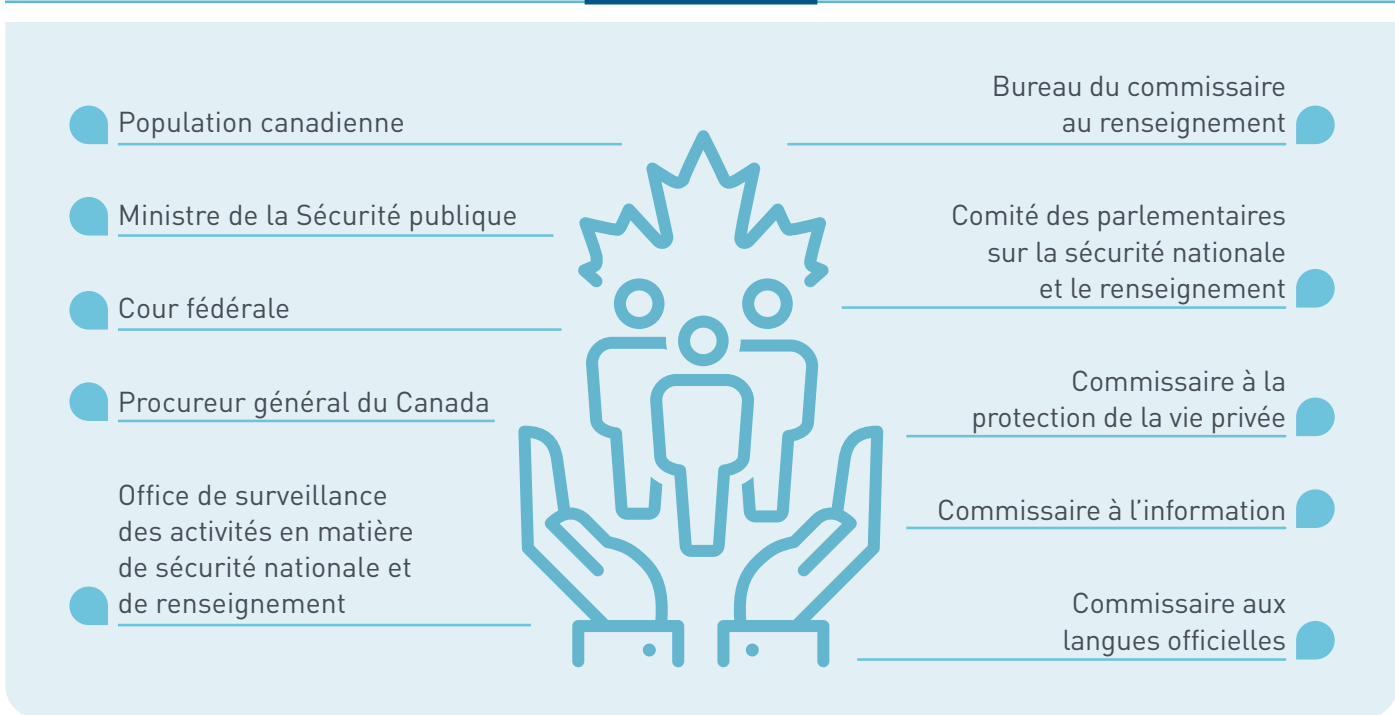




4

Responsable devant les Canadiens

Responsabilité



Intégrer l'EDI à nos activités

Dans sa stratégie d'EDI, le SCRS s'engage à intégrer les principes de l'EDI à ses activités. Il a inclus diverses questions relatives à l'EDI et ses engagements à cet égard dans la formation normalisée des nouveaux agents de renseignement et les séances d'information à l'intention des cadres, mis à l'essai et adopté la formation interactive personnalisée sur l'analyse comparative entre les sexes (ACS) PLUS, et intégré les considérations relatives à l'ACS PLUS dans ses processus officiels d'évaluation. Le SCRS a aussi entrepris d'examiner certaines évaluations de filtrage de sécurité du point de vue de l'ACS PLUS. Il a fourni à ses employés des ressources sur la façon de tenir compte de l'ACS PLUS dans leur travail et il les encourage vivement à adopter cette optique dans toutes leurs activités. Les réseaux d'employés issus de la diversité ont examiné différentes stratégies, politiques, décisions et approches opérationnelles avant qu'elles soient arrêtées définitivement, et leur apport a été intégré dans les plans finaux.

Transparence

Le SCRS poursuit inlassablement ses efforts pour mieux sensibiliser la population aux enjeux liés à la sécurité nationale, la mobiliser et lui donner accès aux informations pertinentes. Il informe quotidiennement le Parlement, les intervenants, ses partenaires, les médias et la population de ses priorités et de ses activités.

Le SCRS est résolu à travailler consciencieusement et respectueusement à établir des liens de confiance avec les communautés de l'ensemble du pays. Forts d'une meilleure compréhension de nos besoins respectifs, nous pourrions atteindre notre objectif commun : protéger le pays et sa population.

Répondre au rapport du Groupe consultatif sur la transparence en matière de sécurité nationale

En mai 2022, le Groupe consultatif sur la transparence en matière de sécurité nationale (GCT-SN) a publié un rapport intitulé « Comment les institutions de sécurité nationale et de renseignement collaborent avec les communautés racialisées ». Dans sa réponse au rapport, le SCRS s'est engagé à fournir des informations additionnelles sur les activités et les résultats de son programme de collaboration avec les intervenants.

Créée en 2019, la stratégie nationale de collaboration avec les intervenants du SCRS vise à entretenir des relations directes avec ceux dont il sert les intérêts et à avoir recours pour ce faire à des représentants de haut niveau. Afin d'établir et d'entretenir de solides relations avec les intervenants, le SCRS communique ouvertement avec des Canadiens actifs dans des secteurs clés de la société civile et de l'économie au Canada. Ces échanges sur leurs expériences respectives favorisent une compréhension commune des priorités et des intérêts importants en matière de sécurité nationale.

Les efforts déployés par le SCRS pour collaborer avec des intervenants non gouvernementaux, y compris avec les membres des communautés canadiennes issues de la diversité, marginalisées et racialisées, visent à atteindre plusieurs objectifs, dont les suivants :

- renforcer la confiance en parlant aussi franchement que possible du mandat et des activités du SCRS;
- partager comment le SCRS interprète et analyse le contexte de la menace;
- favoriser la reddition de comptes;
- favoriser la transparence;
- attirer et maintenir en poste un effectif diversifié et inclusif;

- remplir efficacement le mandat du SCRS afin que tous les Canadiens reconnaissent que le SCRS est attentif à leurs intérêts liés à la sécurité nationale;
- apprendre à collaborer avec eux et à les soutenir.

Approche

L'approche de l'équipe de la collaboration avec les intervenants est de prendre contact directement avec les intervenants et les partenaires pour leur offrir de façon claire et transparente d'instaurer un dialogue. La philosophie du programme est d'écouter, d'offrir un soutien pour renforcer la résilience collective face aux menaces pour la sécurité nationale et de trouver des intérêts communs et les bases d'un partenariat et d'une collaboration.

Sensibiliser

Le SCRS communique le plus d'informations possible le plus largement possible afin d'aider la population canadienne à mieux comprendre le contexte de la menace et d'entretenir un dialogue éclairé sur les enjeux liés à la sécurité nationale. Pour atteindre cet objectif, il publie des informations sur son [site Web](#)⁴ et ses comptes dans les médias sociaux, fait des discours, comparaît devant des comités parlementaires, accorde des entrevues aux médias, et diffuse un bulletin bimensuel dans lequel il attire l'attention sur des publications, des événements et des articles de sources ouvertes sur les grands sujets liés à la sécurité nationale au Canada.

Renforcer la résilience

Lorsqu'un intervenant se dit préoccupé par une activité qui pourrait être liée à la menace, l'équipe de la collaboration avec les intervenants peut le mettre en contact, sur demande, avec des collègues du secteur opérationnel qui pourront faire enquête. S'il y a lieu, le SCRS met des partenaires au gouvernement en relation avec des intervenants et des partenaires pour faire en sorte que leurs points de vue et leurs priorités soient pris en compte dans l'élaboration de politiques, la prestation de services et des décisions de financement. Les conseils que le SCRS donne au gouvernement sur des enjeux de sécurité sont également éclairés, en partie, par ses activités de collaboration avec les intervenants.

Le SCRS communique régulièrement avec différents intervenants, dont des élus et des représentants de tous les ordres de gouvernement, pour discuter des menaces que l'ingérence étrangère fait peser sur la sécurité et les intérêts du Canada, tout en respectant les limites actuelles de la *Loi sur le SCRS*. Dans le cadre de cette collaboration, le SCRS offre des séances d'information préventives sur certaines menaces.

Orienter les opérations

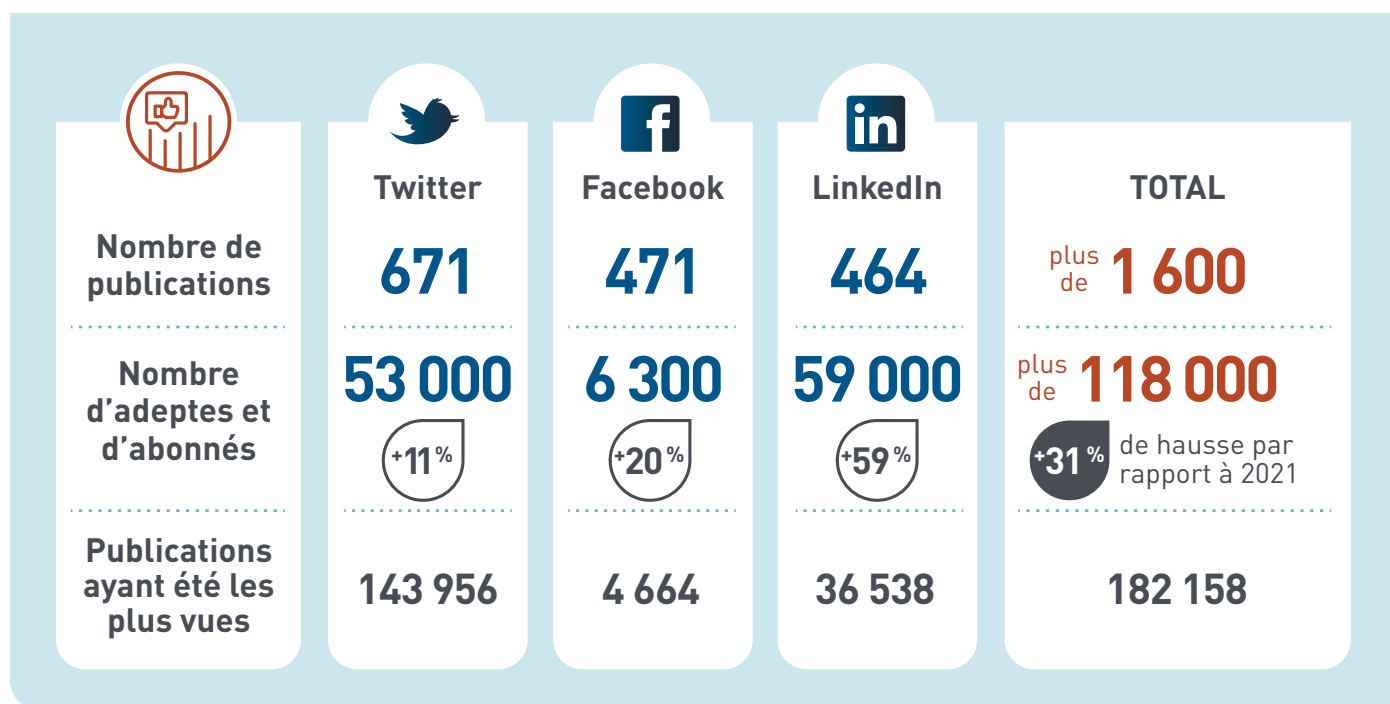
La collaboration avec les intervenants permet au SCRS de mieux comprendre leurs priorités, leurs points de vue et les préoccupations. Ces informations sont utilisées pour orienter les activités opérationnelles ainsi que les politiques et les pratiques du SCRS, dont celles qui ont trait à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. Cela peut être particulièrement important pour les relations de l'organisation avec les communautés racialisées et en quête d'équité. Les résultats et les leçons tirées de la collaboration sont communiqués aux collègues à l'Administration centrale et dans les bureaux régionaux du SCRS partout au Canada. L'équipe de la collaboration avec les intervenants entretient des liens étroits avec les équipes régionales de liaison à l'échelle du Canada pour veiller à ce que toutes les activités publiques du SCRS s'inscrivent dans une démarche cohérente.

Orienter les décideurs

Les intervenants qui lui font part de leurs préoccupations ou lui font des recommandations aident le SCRS à mieux comprendre les répercussions de ses enquêtes et de ses activités liées à la sécurité nationale, notamment à cerner des lacunes possibles. Leur apport aide le SCRS à adapter ses politiques, ses programmes et ses opérations et est essentiel dans le cadre de l'examen de la nécessité de moderniser la *Loi sur le SCRS*. Les conseils que le SCRS donne au gouvernement reposent aussi sur les contributions des intervenants, qui rendent compte des répercussions sur le monde réel des menaces pour la sécurité nationale. Les informations et les conseils du SCRS peuvent donc aider le ministre et le gouvernement à prendre des décisions qui tiennent compte des points de vue et des priorités des intervenants.

Le SCRS dans les médias sociaux

Le SCRS est présent dans les médias sociaux pour parler ouvertement de ses processus décisionnels et de ses activités liées à la sécurité nationale. En 2022, il a publié 1 600 articles sur l'ensemble des plateformes de médias sociaux. Ses publications ont été vues plus de 180 000 fois au total. C'est sur Twitter que le SCRS est le plus suivi. En tout, le SCRS a plus de 118 000 abonnés. Le public du SCRS sur les médias sociaux grandit régulièrement, la hausse par rapport à 2021 ayant été de 31 %.



Accès à l'information

La Section de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) contribue aux efforts de transparence du SCRS. Son rôle consiste à trouver le juste équilibre entre le droit d'accès des Canadiens aux documents relevant d'une institution fédérale et le besoin légitime de protéger les informations sensibles sur la sécurité nationale et d'assurer le bon fonctionnement du gouvernement. La *Loi sur l'accès à l'information* (LAI) et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP) donnent aux Canadiens, ainsi qu'aux individus et aux personnes morales qui se trouvent au Canada, le droit d'avoir accès aux documents de l'administration fédérale. Le SCRS se targue d'offrir un excellent service et d'avoir adopté une approche proactive qui favorise la transparence.

Pour l'année civile 2022, le **taux de respect des délais** s'est élevé à



pour les demandes reçues en vertu de la LPRP



pour les demandes reçues en vertu de la LAI



1 246 demandes reçues en 2022 en vertu de la LPRP

(8 % de plus qu'en 2021)

1 218 demandes reçues en 2022 en vertu de la LAI

(53 % de plus qu'en 2021)

1 274 demandes non officielles reçues en 2022

(49 % de plus qu'en 2021)

Examen parlementaire

Les Canadiennes et les Canadiens s'attendent légitimement à ce que les services de renseignement et de sécurité nationale du Canada mènent leurs activités de façon éthique et transparente tout en assurant la protection du pays. En 2022, le SCRS a comparu 14 fois devant des comités parlementaires, ce qui constituait un record. Ses cadres supérieurs ont ainsi eu l'occasion de témoigner, dans un cadre ouvert, sur un certain nombre de sujets différents, dont l'ingérence étrangère, l'EVCI, l'islamophobie, la *Loi sur Investissement Canada* et les minéraux critiques, pour ne nommer que ceux-là. Le SCRS a également témoigné devant la Commission sur l'état d'urgence pour expliquer le rôle qu'il a joué dans la réponse du gouvernement du Canada aux manifestations du convoi de la liberté en 2022.


Le SCRS a souvent exprimé le besoin d'un dialogue soutenu et éclairé sur la sécurité nationale, et il profite de ses apparitions publiques – comme ses comparutions devant des comités parlementaires – pour communiquer des informations importantes sur les menaces à toute la population canadienne.

Assurer la sécurité nationale, c'est essentiellement protéger la population. Pour être efficace, le SCRS a besoin de la confiance et de l'aide des Canadiens et des Canadiennes. Le SCRS est conscient que, pour mieux comprendre et contrer les menaces complexes et en constante évolution qui pèsent sur la sécurité de nos jours, il doit collaborer directement avec ceux et celles dont il sert les intérêts, y compris les membres des communautés racialisées, des minorités religieuses et des peuples autochtones du Canada. Les Canadiens et les Canadiennes auront prochainement des occasions de se prononcer, par exemple dans le cadre de l'examen

législatif de la *Loi de 2017 sur la sécurité nationale* (ancien projet de loi C-59), et ainsi de contribuer à orienter l'avenir des lois sur la sécurité nationale au Canada. Le SCRS se réjouit de la reprise du dialogue sur la sécurité nationale au Canada et attend avec impatience d'entendre les points de vue des Canadiennes et des Canadiens sur les façons possibles de moderniser ses pouvoirs.

Dépenses en 2022

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Salaires*	372 348 794 \$	417 615 370 \$	404 107 049 \$
Fonctionnement	238 736 299 \$	259 284 331 \$	238 065 778 \$
TOTAL	611 085 093 \$	676 899 701 \$	642 172 827 \$



* Les coûts salariaux comprennent les coûts du régime d'avantages sociaux des employés (RASE).

Examen et conformité

Le SCRS fait l'objet d'examens externes depuis sa création en 1984. Lorsque le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) a été créé en 2017, les parlementaires ont eu, pour la première fois, une tribune pour examiner des documents classifiés et en discuter. La création de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSRN) en 2019 a permis à un organisme indépendant d'examiner les activités liées à la sécurité nationale et au renseignement de nombreux ministères et organismes fédéraux, en plus de SCRS. Parallèlement, le SCRS s'est doté d'un programme interne de conformité opérationnelle afin de renforcer la conformité aux lois, aux instructions du ministre et aux politiques opérationnelles.

L'examen externe et la conformité opérationnelle sont des aspects fondamentaux du cadre de transparence et de reddition de comptes du SCRS. Ils sont essentiels pour maintenir la confiance de la Cour fédérale, des organismes d'examen et de surveillance, des parlementaires et, en fin de compte, de la population canadienne, qui doivent être persuadés que le SCRS exerce effectivement ses pouvoirs conformément à la loi. Les rapports d'examen et de conformité et les recommandations qu'ils contiennent aident le SCRS à demeurer une organisation axée sur l'apprentissage qui cherche à s'améliorer constamment. Ils entraînent des changements positifs dans les processus et la culture de l'organisation. Les rapports publics des organismes de surveillance aident aussi à éclairer les discussions avec la population canadienne sur les enjeux liés à la sécurité nationale et le rôle des organismes de sécurité nationale, dans un contexte de la menace qui évolue constamment.

Nombre d'examens effectués par l'OSSRN et le CPSNR



En 2022, le SCRS a poursuivi la mise en œuvre de son nouveau cadre de conformité opérationnelle et a élaboré et mis à jour des politiques et des procédures afin que ses employés aient des directives claires sur la façon d'exercer en toute conformité les pouvoirs conférés à l'organisation. Il a aussi créé un Comité d'examen de la technologie opérationnelle afin de repérer et d'évaluer les risques en matière de conformité associés à l'utilisation de techniques novatrices et de technologies émergentes à l'appui des activités opérationnelles.

Le SCRS a examiné 65 cas possibles de non-conformité en 2022, alors qu'il en avait examiné 98 en 2021. Ces chiffres témoignent des difficultés inhérentes au maintien de la conformité opérationnelle dans un contexte technique et juridique qui évolue. Toutefois, ils témoignent aussi des efforts déployés pour favoriser une culture de conformité à l'échelle de l'organisation. Les employés du SCRS connaissent de mieux en mieux le programme de conformité : ils agissent maintenant de façon proactive, signalant des cas de non-conformité possibles et demandant des conseils pour faire face aux sujets de préoccupation éventuels.

Conformément à son engagement à s'acquitter de son obligation de franchise envers de la Cour fédérale, en 2022 le SCRS a continué d'aviser la Cour fédérale de tout cas de non-conformité lié aux mandats. Il a aussi informé de façon proactive la Cour fédérale, le ministre de la Sécurité publique et l'OSSNR de cas de non-conformité liés au droit canadien, aux instructions du ministre et à d'éventuelles activités illégales. En 2022, en prévision de l'examen annuel de l'OSSNR, il a commencé à fournir à l'OSSNR des mises à jour trimestrielles sur les questions de conformité.

En 2022, le SCRS a continué de collaborer avec les organismes de surveillance de l'extérieur dans le cadre d'un large éventail d'examens. Certains portaient expressément sur le SCRS, comme l'examen annuel de la prise de MRM, d'autres sur les examens horizontaux qui touchent le SCRS et de nombreux autres ministères et organismes, comme les examens annuels de la mise en œuvre de *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères* (LCMTIEE) et de la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada* (LCISC).

L'examen publié par l'OSSNR en 2022 qui a le plus retenu l'attention est peut-être celui qui a découlé de la décision 2020 CF 616 de la Cour fédérale. Le SCRS a répondu publiquement aux 20 recommandations qu'il contenait. Il avait par ailleurs déjà entrepris à l'interne d'améliorer ses processus en s'appuyant sur les recommandations d'un ancien sous-procureur général. Le SCRS prend très au sérieux cet examen de l'OSSNR et a chargé une équipe spéciale de coordonner la mise en œuvre de ses recommandations.

Le SCRS s'efforce d'entretenir des relations de travail constructives et fortes avec les organismes d'examen et est déterminé à faire face à ses obligations en matière d'accès, de collaboration et de communication d'informations. L'examen et la conformité sont des éléments essentiels et complémentaires de la culture d'apprentissage du SCRS. Les résultats des examens externes et de conformité révèlent fréquemment des questions dans lesquelles une ambiguïté dans la *Loi sur le SCRS* engendre un risque juridique et de non-conformité.

Les employés du SCRS ont la mission à cœur et sont fiers d'être transparents et de rendre compte de leur travail pour assurer la sécurité du Canada et de la population canadienne, tout en protégeant les sources et les méthodes qui font que c'est possible. Le SCRS n'est pas une organisation secrète, mais il doit travailler dans l'ombre.



Conclusion

Les employés du SCRS concentrent leurs efforts sur la mission qui est de protéger la prospérité, les intérêts nationaux et la sécurité de la population canadienne. Le SCRS continuera d'instaurer une culture et un milieu de travail fondés sur la confiance et le respect mutuels afin d'attirer et de maintenir en poste les employés les plus compétents au Canada. En s'appuyant sur les meilleures pratiques et techniques du métier, il acquerra la souplesse, les capacités et les compétences nécessaires pour remplir sa mission en tant que service de renseignement moderne, novateur et de classe mondiale. Le SCRS investira massivement dans les ressources humaines, la formation, la technologie, l'infrastructure et la gouvernance pour tirer profit des plateformes numériques et des données disponibles et prendre des décisions fondées sur ces données. La réussite de ses opérations, de ses analyses et de ses activités organisationnelles futures en dépend.

Références Web

1. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/pnspac-fr.html>
2. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/interference-etrangere-et-vous/interference-etrangere-et-vous-liste.html>
3. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/strategie-d-equite-de-diversite-et-d-inclusion-du-scrs-2022.html>
4. <https://www.canada.ca/SCRS>

Pour plus d'informations, communiquez avec nous :

C. P. 9732, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Canada

Téléphone : 613-993-9620
ATS : 613-991-9228

www.canada.ca/SCRS

